THÉÂTRE DE LIÈGE

PROGRAMMATION SCOLAIRE 2018-2019

L'École des femmes

Molière / Stéphane Braunschweig
Odéon-Théâtre de l'Europe Paris

Cahier pédagogique

réalisé par le service pédagogique du Théâtre de Liège

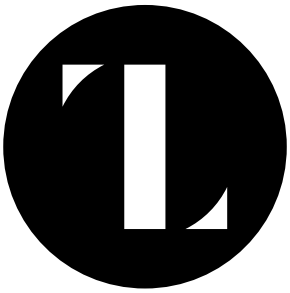

THÉÂTRE
DE LIÈGE

SOMMAIRE

1. L'ECOLE DES FEMMES

- L'intrigue p.6
- Les points forts p.6
- Le point de vue du metteur en scène p.7
- Les personnages p.9
- Résumé p.9
- Extraits p.12
- Biographies p.17
- Presse p.20

2. VIE DE MOLIERE p.23

3. OUVERTURE POUR UNE REFLEXION

- Le mariage forcé p.45
- L'éducation des filles p.50
- Discours de Malala Yousazai, prix Nobel de la paix 2014 p.56
- Histoire de l'éducation des filles en France p.61

4. CRÉDITS BIBLIOGRAPHIQUES p.67

5. INFOS PRATIQUES p.68

L'École des femmes

L'INTRIGUE

L'École des femmes, comédie écrite par Molière en 1662, est reconnue comme un des plus grands succès de Molière et sa troupe. Elle met en scène une jeune fille, Agnès, élevée dès son plus jeune âge en retrait de la vie sociale. C'est qu'Arnolphe, vieil homme chargé de son éducation, a soustrait volontairement la jeune fille à toute tentation et toute influence extérieure pour se garantir une future épouse fidèle, docile et assez idiote pour l'épouser, lui rester fidèle et lui obéir. C'est qu'Arnolphe est jaloux… Et il est persuadé que maintenir sa jeune pupille dans l'ignorance lui évitera d'être trompé. Il charge alors deux domestiques sans esprit de surveiller la jeune femme. Mais Agnès a aperçu le bel Horace… Et rien - pas même la lecture des maximes du mariage - ne va la détourner de lui. De naïve, la voilà hardie. L'innocence fait place à l'audace. Guidée par l'amour, elle désobéit. Horace quant à lui ignorant qu'Arnolphe est le tuteur d'Agnès, le prend pour son confident et lui raconte les ruses de sa belle. Après cinq actes de rebondissements et de retournements de situations, Horace découvre qui est Arnolphe. On apprend qu'Agnès est la fille du seigneur Enrique, un ami du père d'Horace. Enrique finit par lui accorder la main de sa fille…
Arnolphe apprendra, à ses dépens, qu'il existe une différence - de taille ! - entre être idiote et être ignorante !
À l'école de l'Amour, Agnès démontre qu'il est dangereux de sous-estimer les jeunes filles.

LES POINTS FORTS

- Chef-d'œuvre de style et de versification.
- Brillante distribution d'acteurs de la scène française.
- Une œuvre qui parle de la condition des femmes, de leur éducation et du mariage.
- Des intrigues galantes, des rencontres au balcon de jeunes gens amoureux, des armoires, échelles et autres ruses, des surprises, rebondissements et coups de théâtre opportuns.
- La finesse psychologique du dramaturge et l'évolution des personnages d'Arnolphe et d'Agnès : à l'école de l'amour, elle apprend l'intelligence du cœur et les ruses de l'esprit.

LE POINT DE VUE DU METTEUR EN SCÈNE

Derrière les murs de *L'École des femmes* de Molière

Dans un petit couvent, loin de toute pratique
Je la fis élever selon ma politique,
C'est-à-dire ordonnant quels soins on emploierait
Pour la rendre idiote autant qu'il se pourrait.
Dieu merci, le succès a suivi mon attente.
Et, grande, je l'ai vue à ce point innocente
Que j'ai béni le Ciel d'avoir trouvé mon fait
Pour me faire une femme au gré de mon souhait.
(Acte I, scène 1)

La peur des femmes transpire de l'œuvre de Molière. Jalousie maladive, possessivité débridée, hantise d'être trompé, désir de domination définitive : les personnages masculins, particulièrement ceux que leur auteur interprétait lui-même (Alceste, Orgon, Arnolphe…), sont des malades habités par cette peur, et qui oscillent entre le ridicule et la terreur qu'ils inspirent.

C'est aussi et peut-être plus fondamentalement une peur du désir. Peur de son propre désir aliénant, et peur de ce désir de l'autre qu'on ne peut jamais contrôler et qui constitue la vraie peur du cocuage.

Et précisément *L'École des femmes* est la comédie de Molière qui parle le plus du désir et du besoin de le garder sous contrôle.

Arnolphe, célibataire invétéré toujours prêt à se rire des maris trompés et à fustiger leurs femmes, s'apprête pourtant à épouser la jeune Agnès. L'ayant recueillie enfant et fait élever à l'écart du monde depuis ses quatre ans, il pense l'avoir ainsi protégée des vices qu'il redoute, et que l'enfant a grandi sans perdre sa pureté ni son innocence.

Pour Arnolphe, la pierre de touche de l'éducation des femmes, c'est donc d'abord le maintien dans l'ignorance, et au premier chef celle des choses du sexe. Mais lorsqu'il comprend qu'Agnès a commencé d'éprouver du désir pour le jeune Horace, il entreprend de combattre ce désir – et de réaliser le sien – par une "éducation" beaucoup plus radicale et qui s'apparente aux pires intégrismes religieux :

Votre sexe n'est là que pour la dépendance :
Du coté de la barbe est la toute-puissance.
Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité.
(Acte 3, scène 2)

C’est ainsi que Molière hyperbolise dans la folie totalitaire d’Arnolphe les soubassements ordinaires de la domination masculine et les angoisses qui la constituent. Et comme souvent chez lui, l’effroi se conjugue au rire. *L’École des femmes* distille un fort malaise et un trouble certain. L’amour d’Arnolphe pour Agnès et ses relents d’inceste évoquent la *Lolita* de Nabokov, tandis que le viol rôde comme dans la *Viridiana* de Buñuel. La situation d’enfermement, à la fois physique et dogmatique, et la cruauté qui en découle et qui va peu à peu se retourner contre Arnolphe ont l’intensité des cauchemars. Même l’émancipation finale d’Agnès, fuguant avec Horace, prend la forme d’un périlleux passage à l’acte…

Énigmatique Agnès. Quelles armes pour affronter le désir des hommes et échapper au fantasme où Arnolphe voudrait l’enfermer ? On sait que la pièce fit scandale : mais peut-être moins pour les sous-entendus grivois qui affleurent sous les alexandrins que pour l’étonnante force de transgression que recèle cette supposée ingénue...

Stéphane Braunschweig, septembre 2018

LES PERSONNAGES

ARNOLPHE, autrement M. DE LA SOUCHE.

AGNÈS, jeune fille innocente, élevée par Arnolphe.

HORACE, amant d'Agnès.

ALAIN, paysan, valet d'Arnolphe.

GEORGETTE, paysanne, servante d'Arnolphe.

CHRYSALDE, ami d'Arnolphe.

ENRIQUE, beau-frère de Chrysalde.

ORONTE, père d'Horace et grand ami d'Arnolphe.

RESUME

Acte I

Sur une place en ville, deux bourgeois discutent : Arnolphe et Chrysalde. Arnolphe veut se marier avec une jeune fille de 17 ans. Parce qu'il est obsédé par l'idée de devenir cocu, il indique qu'il a mis au point une stratégie infaillible pour se faire épouser par une femme qui ne le trompera pas : il a fait élever une fille de la campagne «selon sa politique», qui ignore toutes les choses de la vie. Il peut maintenant se marier avec elle, c'est ce qu'il doit faire le lendemain. Chrysalde est sceptique quant à cette tactique. Il se demande si une femme saura distinguer le bien du mal. (sc.1)

Nous apprenons aussi qu'Arnolphe se fait appeler Monsieur de la Souche (cette information joue un rôle important dans l'intrigue). (sc. 2)

Les deux valets employés par Arnolphe apparaissent comme simples d'esprit. Leur maître pense qu'ils sont fiables. Quand Agnès entre sur scène, elle correspond au portrait qu'Arnolphe a dressé d'elle. (sc. 3)

Pourtant la vérité est différente et Arnolphe l'apprend incidemment. Il rencontre sur la place un jeune homme qui vient d'arriver en ville. Il s'agit d'Horace, fils d'un de ses amis. Arnolphe lui prête les 100 pistoles dont le jeune homme a besoin. Puis, ce dernier lui fait part de son infortune : il aime une jeune fille qui est inaccessible parce qu'elle est étroitement surveillée par son tuteur : Monsieur de la Souche qu'il présente comme un barbon ridicule. Arnolphe a des difficultés a cacher sa surprise et son dépit. (sc. 4)

Acte II

Arnolphe est décidé à tout savoir et veut interroger Agnès, la servante et le valet. Ces deux-là, Alain et Georgette, sont tout tremblants de peur quand leur maître les questionne, fou de rage. Il apprend qu'un homme est venu pendant son absence. Ensuite, il se tourne vers Agnès. Il l'interroge pour tout savoir. Peu à peu, elle raconte qu'elle a fait la connaissance d'un homme qui lui a déclaré son amour. Il lui a aussi pris le ruban qu'Arnolphe

avait donné à Agnès. Arnolphe est persuadé que cette mésaventure est liée à l'innocence d'Agnès. Il lui révèle que le mariage seul autorise les gentillesses amoureuses et qu'il va la marier dans la soirée. Agnès n'est pas enchantée d'apprendre que le mari qu'on lui destine n'est pas Horace. Arnolphe exige d'elle qu'elle chasse le jeune homme à coups de pierres s'il revient.

Acte III

Arnolphe est content car Agnès lui a obéi, elle a jeté une pierre à Horace. Le mariage va avoir lieu, le notaire doit venir. Le futur marié décide alors de donner un cours sur le mariage à sa future épouse en lui faisant lire : «Les maximes du mariage ou les devoirs de la femme mariée».

Arnolphe rencontre ensuite Horace qui lui dresse le bilan de ses aventures amoureuses : le maître d'Agnès a appris leur relation et Horace a été chassé par les valets quand il a voulu entrer chez elle. Mais la jeune femme a tout de même trouvé le moyen de lui remettre une lettre qu'elle a cachée dans un grès. Il lui en fait la lecture. Agnès y paraît adorable et innocente, elle demande à Horace de lui dire s'il cherche à la tromper ou non. Arnolphe, seul, déplore son malheur. Il reconnaît qu'il est amoureux.

Acte IV

Arnolphe est décidé à lutter et à conserver la jeune fille pour lui. Il cherche à se faire des alliés (le notaire, les valets). Il transforme sa maison en camp retranché et se comporte de manière très autoritaire mais ses efforts restent vains. Horace vient lui raconter que, pendant que Monsieur de la Souche allait et venait dans sa chambre, lui-même était enfermé dans l'armoire par Agnès. Il lui raconte qu'il a l'intention d'enlever Agnès le soir même en escaladant le balcon. Arrive alors Chrysalde qu'Arnolphe avait invité à dîner (dans l'acte premier). Arnolphe cherche à se débarrasser de lui, mais Chrysalde comprend que son ami est contrarié et devine l'objet de ses soucis. Il tente de le raisonner, sans y parvenir. Arnolphe donne ses instructions à ses valets : Alain et Georgette doivent chasser Horace à coups de bâton.

Acte V

Les domestiques indiquent à leur maître qu'ils ont fait ce qu'il fallait : Horace est hors d'état d'agir. Mais Arnolphe rencontre Horace qui se dirige chez lui : le maître a encore été dupé. Horace lui raconte qu'il a joué la comédie pour éviter les coups, et pendant que Monsieur de la Souche se lamentait, Agnès est descendue, croyant son amoureux mort et est partie avec lui. Horace demande ensuite à Arnolphe de lui trouver un refuge pour Agnès.

Arnolphe, le bas du visage caché dans son manteau, tire la jeune fille par la main et ne se dévoile que lorsque Horace est parti. Très en colère, il lui fait des reproches mais cette fois Agnès réplique avec bon sens. Il lui déclare alors son amour.

Dans la dernière scène de la pièce, Enrique revient d'Amérique. Ce dernier vient marier sa fille à Horace, fils de son ami Oronte, récemment arrivé lui-aussi. Arnolphe, voulant trahir Horace, pousse Oronte à accélérer le mariage. Par hasard, Horace apprend alors le deuxième nom d'Arnolphe. Ce dernier est sur le point de triompher mais Enrique explique que c'est justement Agnès qui doit épouser Horace et que cette enfant abandonnée est sa fille. Horace va donc l'épouser. Arnolphe quitte la scène «tout transporté et ne pouvant parler».

http://lectureslaucadet.over-blog.com/article-l-ecole-des-femmes-moliere-resume-detaille-98501193.html

L’impuissance de la volonté

Voici sur la scène un homme et une femme affrontés. Le point essentiel ce n’est pas qu’Arnolphe pourrait être le père d’Agnès, c’est qu’il l’a élevée, ou du moins qu’il a pris avec elle des habitudes de père, et que ce n’est pas en père qu’il veut être aimé. Le point délicat, ce n’est pas l’acceptation par une jeune fille d’un mari plus âgé qu’elle, c’est la transformation, devant ses yeux, d’un homme-père en homme-mari, alors qu’elle ne parvient pas, elle, à changer ses habitudes ni son optique. […] Elle peut aimer Arnolphe comme son père, elle ne pourrait pas le souffrir comme son époux, et le malheur veut qu’Arnolphe ait instinctivement recours à l’autorité paternelle lorsqu’il veut imposer le mari. La contradiction de ces deux manières d’être, le glissement de l’une sur l’autre, font le comique essentiel de *L’École des femmes.* Bien loin d’être l’histoire d’un amant trop âgé, *L’École des femmes* est le drame d’un homme trop jeune pour son emploi.

Molière nous découvre, sous les théories et les gesticulations dérisoires de la volonté, le jeu aveugle des impulsions : ce qui meut les hommes, ce qui commande le mouvement d’une vie comme le mouvement d’une comédie. La force instinctive d’Arnolphe se retourne contre elle-même : c’est qu’elle prétend agir sur le nature d’une autre force sans tenir compte de la nature de celle-ci. Mauvaise mécanique. Arnolphe, pur instinct, devant Agnès devient pure volonté, c’est-à-dire pur néant. D’où sa tragédie et notre rire. L’instinct d’Agnès l’emporte parce qu’il demeure adéquat à lui-même. Rien ne porte dans les trémolos d’Arnolphe. […] Quand, à la fin, Arnolphe s’abandonne et se traîne à genoux, quand le voilà nu devant Agnès, quelle misère, quelles distances entre ces deux êtres accrochés l’un à l’autre. L’impuissance à “se faire passer” dans un raisonnement ou dans un éclat, voilà une des “expériences” que nous révèle ce chef-d’œuvre.

Et aussi l’impuissance de la volonté. […] Finies, les illusions de puissance, le romanesque créateur, la volonté édificatrice du bonheur. […] Un homme se débat dans ce monde nouveau pour lui, nouveau pour un grand nombre de ses contemporains, nouveau peut-être pour Molière. […]

Ainsi notre rire est-il taillé dans l’angoisse d’Arnolphe, et cette angoisse est toute humaine, toute dramatique. […] Et pourtant il est comique, à cause de la contradiction entre sa volonté et ses aventures, à cause de son mépris pour la pensée commune, parce qu’il va lui-même se loger dans la classe d’hommes qui excite ses sarcasmes. Molière ne réussira jamais mieux la rigoureuse superposition de deux consciences, la conscience comique du spectateur et la conscience dramatique, tragique de l’acteur. […] La comédie et la tragédie se rejoignent, s’harmonisent, au bénéfice de la comédie, mais sans que la tragédie perde un pouce de ses droits sur l’expression du réel.

Ramon Fernandez, *Molière ou l’essence du génie comique*,

1929 (réédition Grasset, 1979)

EXTRAITS

CHRYSALDE
Et que prétendez-vous qu'une sotte, en un mot...

ARNOLPHE
Épouser une sotte est pour n'être point sot :
Je crois, en bon chrétien, votre moitié fort sage ;
Mais une femme habile est un mauvais présage,
Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens,
Pour avoir pris les leurs avec trop de talents.
Moi, j'irais me charger d'une spirituelle,
Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle?
Qui de prose, et de vers, ferait de doux écrits,
Et que visiteraient marquis et beaux esprits,
Tandis que, sous le nom du mari de Madame,
Je serais comme un saint que pas un ne réclame ?
Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut,
Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
Je prétends que la mienne, en clartés peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime ;
Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à son tour : "Qu'y met-on ?"
Je veux qu'elle réponde "Une tarte à la crème" ;
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême ;
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre, et filer.

CHRYSALDE
Une femme stupide est donc votre marotte ?

ARNOLPHE
Tant, que j'aimerais mieux une laide, bien sotte,
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSALDE
L'esprit, et la beauté...

ARNOLPHE
L'honnêteté suffit.

Molière, *L'École des femmes*,
acte I, scène 1

ARNOLPHE, *assis*.
Agnès, pour m'écouter, laissez là votre ouvrage.
Levez un peu la tête, et tournez le visage.
Là, regardez-moi là, durant cet entretien :
Et jusqu'au moindre mot imprimez-le-vous bien.
Je vous épouse, Agnès, et cent fois la journée
Vous devez bénir l'heur de votre destinée :
Contempler la bassesse où vous avez été,
Et dans le même temps admirer ma bonté,
Qui de ce vil état de pauvre villageoise,
Vous fait monter au rang d'honorable bourgeoise :
Et jouir de la couche et des embrassements,
D'un homme qui fuyait tous ces engagements ;
Et dont à vingt partis fort capables de plaire,
Le cœur a refusé l'honneur qu'il vous veut faire.
Vous devez toujours, dis-je, avoir devant les yeux
Le peu que vous étiez sans ce nœud glorieux ;
Afin que cet objet d'autant mieux vous instruise,
À mériter l'état où je vous aurai mise ;
À toujours vous connaître, et faire qu'à jamais
Je puisse me louer de l'acte que je fais .
Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage.
À d'austères devoirs le rang de femme engage :
Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,
Pour être libertine et prendre du bon temps.
Votre sexe n'est là que pour la dépendance.
Du côté de la barbe est la toute-puissance.
Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne :
L'une en tout est soumise à l'autre qui gouverne.
Et ce que le soldat dans son devoir instruit
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
À son supérieur le moindre petit frère,
N'approche point encor de la docilité,
Et de l'obéissance, et de l'humilité,
Et du profond respect, où la femme doit être
Pour son mari, son chef, son seigneur, et son maître.
Lorsqu'il jette sur elle un regard sérieux,
Son devoir aussitôt est de baisser les yeux ;
Et de n'oser jamais le regarder en face
Que quand d'un doux regard il lui veut faire grâce,
C'est ce qu'entendent mal les femmes d'aujourd'hui :
Mais ne vous gâtez pas sur l'exemple d'autrui.
Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines,

Dont par toute la ville on chante les fredaines :
Et de vous laisser prendre aux assauts du malin,
C'est-à-dire, d'ouïr aucun jeune blondin.
Songez qu'en vous faisant moitié de ma personne ;
C'est mon honneur, Agnès, que je vous abandonne :
Que cet honneur est tendre, et se blesse de peu ;
Que sur un tel sujet il ne faut point de jeu :
Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes,
Où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes.
Ce que je vous dis là ne sont pas des chansons :
Et vous devez du cœur dévorer ces leçons.
Si votre âme les suit et fuit d'être coquette,
Elle sera toujours comme un lis blanche et nette :
Mais s'il faut qu'à l'honneur elle fasse un faux bond,
Elle deviendra lors noire comme un charbon.
Vous paraîtrez à tous un objet effroyable,
Et vous irez un jour, vrai partage du diable,
Bouillir dans les enfers à toute éternité :
Dont vous veuille garder la céleste bonté.
Faites la révérence. Ainsi qu'une novice
Par cœur dans le couvent doit savoir son office ,
Entrant au mariage il en faut faire autant :
Et voici dans ma poche un écrit important
Qui vous enseignera l'office de la femme.
J'en ignore l'auteur : mais c'est quelque bonne âme.
Et je veux que ce soit votre unique entretien.
(Il se lève.)
Tenez : voyons un peu si vous le lirez bien .

AGNÈS *lit.*
LES MAXIMES DU MARIAGE
OU LES DEVOIRS DE LA FEMME MARIÉE,
AVEC SON EXERCICE JOURNALIER.

I^re^. MAXIME.
Celle qu'un lien honnête,
Fait entrer au lit d'autrui :
Doit se mettre dans la tête,
Malgré le train d'aujourd'hui,
Que l'homme qui la prend, ne la prend que pour lui.

ARNOLPHE
Je vous expliquerai ce que cela veut dire.
Mais pour l'heure présente il ne faut rien que lire.

AGNÈS *poursuit.*

IIe MAXIME.

Elle ne se doit parer,
Qu'autant que peut désirer
Le mari qui la possède.
C'est lui que touche seul le soin de sa beauté ;
Et pour rien doit être compté :
Que les autres la trouvent laide.

IIIe MAXIME.

Loin, ces études d'œillades,
Ces eaux, ces blancs, ces pommades,
Et mille ingrédients qui font des teints fleuris.
À l'honneur tous les jours ce sont drogues mortelles.
Et les soins de paraître belles
Se prennent peu pour les maris.

IVe MAXIME.

Sous sa coiffe en sortant, comme l'honneur l'ordonne,
Il faut que de ses yeux elle étouffe les coups
Car pour bien plaire à son époux,
Elle ne doit plaire à personne.

Ve MAXIME.

Hors ceux, dont au mari la visite se rend,
La bonne règle défend
De recevoir aucune âme.
Ceux qui de galante humeur,
N'ont affaire qu'à Madame,
N'accommodent pas Monsieur.

VIe MAXIME.

Il faut des présents des hommes
Qu'elle se défende bien.
Car dans le siècle où nous sommes
On ne donne rien pour rien.

VIIe MAXIME.

Dans ses meubles, dût-elle en avoir de l'ennui,
Il ne faut écritoire, encre, papier ni plumes.
Le mari doit, dans les bonnes coutumes,
Écrire tout ce qui s'écrit chez lui.

VIIIe MAXIME.
Ces sociétés déréglées,
Qu'on nomme belles assemblées,
Des femmes tous les jours corrompent les esprits.
En bonne politique on les doit interdire ;
Car c'est là que l'on conspire
Contre les pauvres maris.

IXe MAXIME.
Toute femme qui veut à l'honneur se vouer,
Doit se défendre de jouer,
Comme d'une chose funeste.
Car le jeu fort décevant
Pousse une femme souvent,
À jouer de tout son reste.

Xe MAXIME.
Des promenades du temps,
Ou repas qu'on donne aux champs
Il ne faut point qu'elle essaye.
Selon les prudents cerveaux,
Le mari dans ces cadeaux
Est toujours celui qui paye.

XIe MAXIME...

ARNOLPHE
Vous achèverez seule, et pas à pas tantôt
Je vous expliquerai ces choses comme il faut.
Je me suis souvenu d'une petite affaire.
Je n'ai qu'un mot à dire, et ne tarderai guère.
Rentrez et conservez ce livre chèrement.
Si le notaire vient, qu'il m'attende un moment.

Molière, *L'École des femmes,*
acte III, scène 2

BIOGRAPHIES

Stéphane Braunschweig

Stéphane Braunschweig est né en 1964 à Paris. Après des études de philosophie à l'École Normale Supérieure, il rejoint l'École du Théâtre National de Chaillot, dirigée par Antoine Vitez où il reçoit une formation théâtrale pendant deux ans, et fonde sa compagnie en 1988, Le Théâtre-Machine, avec laquelle il crée ses premiers spectacles. Directeur du Centre Dramatique National d'Orléans (1993-1998), du Théâtre National de Strasbourg et de son école (2000-2008), puis du Théâtre National de la Colline (2010-2015), il a mis en scène des œuvres d'Eschyle, Sophocle, Shakespeare, Kleist, Büchner, Ibsen, Tchekhov, Wedekind, Pirandello, Brecht, Horváth, Beckett et d'auteurs contemporains tels qu'Hanoch Levin ou Arne Lygre, sans oublier, bien sûr, Molière avec *Le Misanthrope* en 2003 et *Tartuffe* en 2008, couronné par le Prix Georges Lerminier du Syndicat de la critique. À l'opéra, il a été invité notamment à la Scala de Milan, au Théâtre du Châtelet, à l'Opéra-Comique et au Théâtre des Champs-Élysées à Paris, au Festival d'Aix-en-Provence, à la Monnaie de Bruxelles, à la Fenice de Venise, à l'Opéra royal de Madrid, à la Staatsoper de Berlin, aux festivals d'Edimbourg et de Vienne ; il y a mis en scène des œuvres de Fénelon, Bartók, Beethoven, Dazzi, Janáček, Verdi, Mozart, Strauss, Berg, Wagner (*le Ring*), Debussy, Schreker et Fagerlund.
Outre sa soixantaine de mises en scène et scénographies de théâtre et d'opéra, Stéphane Braunschweig (qui est également le scénographe de ses spectacles) a publié un recueil de textes et d'entretiens sur le théâtre intitulé *Petites portes, grands paysages* (Actes Sud, 2007), ainsi que ses propres traductions (de l'allemand, de l'italien ou du norvégien) d'œuvres de Büchner, Kleist, Brecht, Pirandello et Lygre.
En janvier 2016, Stéphane Braunschweig est nommé à la direction de l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Il y crée *Soudain l'été dernier* de Tennessee Williams en mars 2017 et met en scène *Macbeth* de Shakespeare en janvier 2018.
En juin 2018, il reprend *Britannicus* de Racine à la Comédie-Française qu'il avait créé en mai 2016. Il créera *Solness le constructeur* d'Ibsen au National Theatret d'Oslo dans le cadre du Festival Ibsen en septembre 2018.

Suzanne Aubert

En 2007 elle a travaillé sous la direction de Ludovic Lagarde pour *Fairy Queen* d'Olivier Cadiot et *Richard III* de Peter Verhelst. Elle entre à l'école du Théâtre National de Strasbourg en 2008. À la suite de cette formation, elle a travaillé avec Jean-Pierre Vincent et Clément Poirée. En 2013, elle rencontre David Lescot sur le spectacle *Les Jeunes*, elle joue également sous sa direction dans *J'ai trop peur*. Elle travaille aussi avec Pauline Beaulieu à Berlin sur *An Holden Caulfield Experiment* et avec Christophe Greilshammer pour *In Situ* de Patrick Bouvet. En 2014 elle interprète Hedvig dans *Le Canard sauvage* d'Henrik Ibsen, mis en scène par Stéphane Braunschweig au Théâtre national de la Colline. Elle travaille avec Rémy Barché depuis 2015 : *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, *La Truite* de Baptiste Amman, *Le Messager de l'amour* et *Le Traitement* de Martin Crimp. Elle interprète le rôle-titre dans *Alice*, mis en scène par Emmanuel Demarcy-Mota au Théâtre de la Ville. Elle a aussi mis en scène *Baleines* à la Comédie de Reims en 2017.

Laurent Caron

Après des études au Conservatoire de Liège terminées en 2005, Laurent Caron a travaillé au Théâtre National de Belgique avec des metteurs en scène comme Lars Norén, Franz-Xaver Kroetz, Hauke Lanz... Il a aussi collaboré avec le Groupov et Jacques Delcuvellerie, d'abord dans *Anathème*, présenté au Festival d'Avignon puis dans *Un Uomo di Meno* créé au Théâtre National en 2010 et repris au Théâtre de Liège en 2012. Ces dernières années, il a travaillé avec, entre autres, Galin Stoev dans *Le Triomphe de l'Amour*, Emmanuel Meirieu dans *Mon Traître*... Au Cinéma, après un atelier "Face Caméra" dirigé par Olivier Gourmet et Benoît Dervaux, il fait la rencontre de Jean-Pierre et Luc Dardenne et joue dans *Le Silence de Lorna*. Depuis il a participé à chacun de leurs films. Il a aussi travaillé avec Lucas Belvaux, Julien Rambaldi, Stephan Streker...

Claude Duparfait

Après l'École de Chaillot et le CNSAD de Paris (1988-90), il a joué avec Jacques Nichet (*Le Baladin du monde occidental* de Synge, *Silence complice* de Keene) ; François Rancillac (*Le Nouveau Menoza* de Lenz, *Polyeucte* de Corneille) ; Jean- Pierre Rossfelder (*Andromaque* de Racine) ; Bernard Sobel (*Le Roi Jean*, *Threepenny Lear* d'après Shakespeare, *Les Géants de la Montagne* de Pirandello) ; Anne-Françoise Benhamou et Denis Loubaton (*Sallinger* de Koltès) ; Stéphane Braunschweig (*La Cerisaie* de Tchekhov, *Docteur Faustus* d'après Thomas Mann co-mis en scène par Giorgio Barberio Corsetti, *Amphitryon* de Kleist, *Peer Gynt* d'Ibsen). En 1998, il a écrit et mis en scène *Idylle à Oklahoma*, pièce publiée aux Éditions des Solitaires Intempestifs, d'après *Amerika* de Kafka. Entre 2001 et 2008, comédien de la troupe du TNS, il a joué sous la direction de Stéphane Braunschweig dans *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, *L'Exaltation du labyrinthe* d'Olivier Py, *La Mouette* de Tchekhov, *La Famille Schroffenstein* de Kleist, *Le Misanthrope* et *Tartuffe* de Molière. Il enseigne également à l'École et en 2004, met en scène *Titanica* de Sébastien Harrisson avec la troupe du TNS. En 2008, il joue *Edouard II* de Marlowe, mis en scène par Anne-Laure Liégeois. À La Colline, avec Stéphane Braunschweig, dans *Lulu* de Wedekind (2010), *Rosmersholm* (2009) et *Le Canard sauvage* (2014) d'Ibsen, *Six personnages en quête d'auteur* (2012) et *Les Géants de la Montagne* de Pirandello (2014). Il a joué dans deux spectacles de Michael Thalheimer : *Combat de nègre et de chiens* de Koltès (2010), *La Mission* de Müller (2014) et dans *Les Criminels* de Bruckner (2011), mis en scène par Richard Brunel. On a pu le voir également dans *Des arbres à abattre* de Thomas Bernhard, spectacle dont il a co-signé la mise en scène avec Célie Pauthe en 2012, et avec lequel il obtient le Prix de la Critique 2012 (Meilleur Comédien). Depuis 2014, il est artiste associé au Théâtre national de Strasbourg auprès de Stanislas Nordey. Il écrit *La Fonction Ravel*, récit édité aux Solitaires Intempestifs, dont il tire un spectacle en collaboration avec Célie Pauthe, créé au Centre dramatique national de Besançon en 2016, et il met en scène en 2017 *Le Froid augmente avec la clarté,* d'après les récits autobiographiques de Thomas Bernhard, au Théâtre national de Strasbourg puis à la Colline. Il enseigne régulièrement à l'École du Théâtre national de Strasbourg et à l'École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille.

Glenn Marausse

En 2009, il entre au Conservatoire régional de théâtre de Nantes sous la direction de Philippe Vallepin. Il y rencontre Monique Hervouët qui lui propose le rôle de Damis dans *Le Tartuffe* de Molière, qu'elle crée en 2011 avec la compagnie Banquet d'Avril. En 2013, il est admis à l'École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC). En 2016, pour son spectacle de sortie d'études, il joue au théâtre de la Colline dans *Suzy Storck* de Magali Mougel, mis en scène par Jean-Pierre Baro. C'est à l'ERAC également qu'il rencontre Stéphane Braunschweig, qui l'engage dès sa sortie dans *Soudain l'été dernier* de Tennessee Williams, puis, en 2018, dans *Macbeth* de William Shakespeare à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Thierry Paret

Ancien élève de l'École Nationale d'Art Dramatique de Strasbourg, sous la direction de Jacques Lassalle, Thierry Paret a beaucoup travaillé avec Stanislas Nordey et Stéphane Braunschweig. Dernièrement, avec Stanislas Nordey : *Mondes souterrains* (2012), *Je n'ai jamais vu un jour si terrible et si beau* (2013) et *Affabulazione* de Pier Paolo Pasolini. Et avec Stéphane Braunschweig : *Une maison de poupée* de Henrik Ibsen (2009), *Lulu* de Frank Wedekind (2010), *Le Canard sauvage* de Henrik Ibsen (2014), *Les Géants de la montagne* de Luigi Pirandello (2015). En 2016, il a joué dans *Iphigénie en Tauride* de Goethe, mis en scène par Jean-Pierre Vincent. En 2018, il a joué dans *Macbeth* de William Shakespeare, mis en scène par Stéphane Braunschweig à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Ana Rodriguez

Ana Rodriguez est une comédienne d'origine espagnole, formée en Belgique. Premier Prix au Conservatoire Royal de Bruxelles en 2004, elle a également reçu une formation en danse contemporaine et en chant.
Au théâtre, elle a joué dans une trentaine de pièces, sous la direction notamment de Jasmina Douieb, Pietro Pizzuti, Thierry Debroux, Stephen Shank, Christine Delmotte, Hervé Guerrisi... Dernièrement : *Pour en finir avec la question musulmane* de Rachid Benzine au Théâtre de Liège et à Mons. Elle a par ailleurs été dirigée par Ernesto Caballero dans *Boomerang* au Centro Dramático Nacional de Madrid. Ana Rodriguez fait partie du collectif de théâtre-danse If Human avec lequel elle a créé *Fear and Desire* sous la direction de Gaia Saitta et Julie Anne Stanzak aux Halles de Schaerbeek et à l'Auditorium de Rome.
Au cinéma, elle a tourné dans plusieurs longs-métrages dont *L'Échange des princesses* de Marc Dugain, *Sage Femme* de Martin Provost ou *Un petit boulot* de Pascale Chaumeil. Elle tient le rôle principal dans le court-métrage *Iris après la nuit* de Gabriel Vanderpas.

Assane Timbo

Après la Classe libre du cours Florent, Assane Timbo a joué sous la direction, entre autres, de : Fabienne Lucchetti, Sifan Shao, Thomas Bouvet, Brigitte Jacques- Wajeman (*Pseudolus le truqueur* de Plaute), Jean-Michel Ribes (*Musée haut, musée bas*, de Jean-Michel Ribes, mis en scène par l'auteur), Pierre Niney (*Si près de Ceuta*, de Pierre Niney, mis en scène par l'auteur), Jean-Marie Piemme (*Le Sang des amis*) et Pascal Antonini (*Parabole* de José Pliya). En 2017 : *Les Trois Soeurs* d'après Anton Tchekhov, un spectacle de Simon Stone à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Il a lui-même mis en scène *Parking*, d'Adeline Picault et *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier* de Stig Dagerman.
Au cinéma, il a tourné dans *Musée haut, musée bas*, adaptation cinématographique de la pièce de Jean-Michel Ribes, et dans *Le secret de l'enfant fourmi,* de Christine François.

PRESSE

Le Monde
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Un Molière très #metoo

Contemporaine et pertinente, « L'Ecole des femmes » de Stéphane Braunschweig est présentée au Théâtre de l'Odéon et en tournée

Arnolphe (Claude Duparfait) et Agnès (Suzanne Aubert), mis en scène par Stéphane Braunschweig. SIMON GOSSELIN

THÉÂTRE

La femme est le potage de l'homme », assène sans chipoter Alain, le valet de *L'Ecole des femmes*, exprimant ainsi l'avis de toute la gent masculine de son temps. Mais c'est un potage bien amer pour l'un comme pour l'autre sexe, dans l'excellente mise en scène de la pièce, à la fois drôle et noire, que signe Stéphane Braunschweig en son Théâtre de l'Odéon, à Paris, avant de partir en tournée dans toute la France jusqu'à fin mai.

Molière réussit bien à Braunschweig, de même que son acteur fétiche, Claude Duparfait, déjà remarquable dans *Le Misanthrope* et dans *Tartuffe*, et qui n'a pas son pareil pour incarner des hommes torturés, névrosés, affligés de contradictions insolubles. Il est ici Arnolphe, bien sûr, le barbon qui se garde au chaud une petite orpheline, Agnès, achetée à l'âge de 4 ans dans le but d'en faire son épouse. Un Arnolphe comme on ne l'a jamais vu, qui pédale activement sur son vélo de salle de sport pour rester en forme, en compagnie de son ami Chrysalde (joué par le formidable Assane Timbo).

Eh oui, c'est du Molière en jeans, tee-shirts et collants de sport fluo, et c'est bien. Stéphane Braunschweig offre le meilleur de ce que peut être une vision contemporaine de la pièce, portée par une intelligence lumineuse, et un véritable point de vue. Sans jamais forcer, sans aucune facilité, sans changer le texte d'un iota, le metteur en scène fait voir et entendre ce qui dans la pièce écrite par Molière en 1662 résonne fortement avec notre temps – temps où la domination masculine est fortement ébranlée et où cet ébranlement provoque de sérieux revers de bâton et une relance de la guerre des sexes.

La scénographie, superbe et minimaliste, imaginée par Braunschweig lui-même, tout en glissements de panneaux transparents, montre bien ce qui se joue ici : une orchestration des représentations et des fantasmes, des désirs et des peurs, chez l'homme d'âge mûr qui enferme une Lolita destinée à son seul usage, et chez la jeune fille qui se jette sur le premier gandin venu pour échapper à un sort funeste d'épouse-esclave.

Braunschweig, Claude Duparfait et Suzanne Aubert, qui est une Agnès fabuleuse et totalement inédite, tirent avec une grande finesse les fils de ces fantasmes d'ingénue perverse et d'ogre dévorateur. Fantasmes qui finalement ne piègent pas seulement Agnès, première victime de ce jeu de rôle cruel, mais aussi Arnolphe, chez qui la volonté maladive de possession et la peur panique d'être « cocufié » bloquent toute possibilité d'aimer et d'être aimé.

Il est certes drôle, le jeu de piste psychanalytique mis en place par le metteur en scène, où le fameux petit chat qui va mourir et les grands ciseaux avec lesquels la jeune fille, vautrée sur son lit, tente de s'occuper en faisant des découpages sont semés comme des signes clairs, laissés à l'interprétation de chacun. La dimension comique est bien là, elle fonctionne impeccablement. Mais c'est un rire de plus en plus noir et malaisant au fur et à mesure qu'avance la pièce, qui finit par se coincer dans la gorge.

> Ici se joue une orchestration des représentations et des fantasmes, des désirs et des peurs chez l'homme d'âge mûr

L'Ecole des femmes est une pièce quasiment sans femmes, où, contrairement aux autres comédies de Molière, la jeune Agnès n'a même pas une mère ou une servante futée pour la défendre. Georgette, la soubrette, est une idiote intéressée et soumise à son rustre de mari, qui exprime de manière juste un peu plus brute et un peu plus épaisse la misogynie foncière de la société brillante et raffinée du temps de Louis XIV.

L'amour, un « grand maître » ?

Agnès, à qui le beau travail vidéo en noir et blanc de Maïa Fastinger redonne un visage vrai et émouvant, est seule dans un monde d'hommes qui jouent avec elle à leur guise. Son sort est d'une noirceur sans recours, qui fait irrésistiblement penser à ces faits divers qui ont émaillé l'actualité ces derniers temps, révélant l'existence de jeunes filles enfermées dans des caves ou des greniers pendant des années pour servir d'esclaves sexuelles à leurs pères ou beaux-pères.

La fin de la pièce, telle qu'elle est vue ici, n'a rien d'un happy end. Certes, Agnès va pouvoir épouser Horace, qui l'a séduite en roucoulant sous ses fenêtres. Mais Horace est un benêt sans consistance, qu'elle n'a pas plus choisi qu'Arnolphe, puisqu'il s'avère être le promis d'un mariage en fait arrangé par son oncle. Que peut-elle faire d'autre, alors, cette belle et libre Agnès dans son short en jeans, que de s'enfuir, de toute la force de ses longues jambes ? Pas sûr que, dans la vision de Braunschweig, l'amour soit « un grand maître », comme l'écrit Molière. Pas cet amour-là, en tout cas, qui ici n'a servi qu'à passer d'un enfermement à un autre. ■

FABIENNE DARGE

L'Ecole des femmes, de Molière. Mise en scène : Stéphane Braunschweig. Théâtre de l'Odéon, place de l'Odéon, Paris 6e. Du mardi au samedi à 20 heures, dimanche à 15 heures, jusqu'au 29 décembre. De 6 € à 40 €. Durée : 1 h 50. Puis tournée jusqu'à fin mai 2019, à La Rochelle, Clermont-Ferrand, Annecy, Liège (Belgique), Saint-Etienne, Marseille, Besançon et Dijon. Theatre-odeon.eu

« Sodassi », un pour tous, tous pour un

Six musiciens proche-orientaux créent leur œuvre commune à Pantin

MUSIQUES DU MONDE

Lundi 12 novembre, 17 heures, un studio de répétition de la Dynamo, salle de concerts du festival Banlieues bleues installée dans une ancienne fabrique de sacs de toile de jute, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Atmosphère studieuse. Cinq filles et un garçon peaufinent une mélodie, sous l'œil vigilant de la chanteuse, oudiste et compositrice Kamilya Jubran. Ils se prénomment Sama, Dina, Maya, Ratiba, Youmna, Ayed, sont palestiniens, égyptiens et libanais. Jeunes artistes professionnels, de 20 à 35 ans, chacun avec son esthétique (électro, slam, pop, oriental...), ils ont leur mot à dire pour inventer l'avenir de la scène musicale arabe.

Arrivés fin octobre à Paris, hébergés à la Cité internationale des arts, ils ne s'étaient jamais rencontrés, sinon sur le Web, quand ils ont commencé à travailler ensemble *Sodassi*, une création commune sous-titrée « La voie à six voix », conçue sous la direction artistique de Kamilya Jubran. La première sera donnée le 16 novembre à la Dynamo de Banlieues bleues, coproducteur du projet, avec le centre musical FGO-Barbara, dans le 18e arrondissement, à Paris.

Née de parents palestiniens à Acre, dans le nord d'Israël, installée en France, Kamilya Jubran a eu l'idée de cette connexion entre jeunes artistes du monde arabe au fil des ateliers qu'elle animait dans des villes du Proche-Orient, entre 2014 et 2016. Elle y a repéré des gens qui déploraient leur isolement, exprimaient l'envie de rencontrer d'autres musiciens, « d'approfondir leur projet », raconte l'oudiste.

Suite instrumentale et vocale

Courant 2017, un sextette virtuel est mis sur pied. « *On a commencé à travailler à distance, par le biais d'Internet. Je leur ai d'abord posé des questions sur leur travail respectif, leur histoire culturelle, leur rapport à leur environnement, puis ils ont démarré les exercices. On a fait une corbeille dans laquelle chacun mettait un morceau, que nous commentions ensemble.* » De là est partie l'idée de créer une œuvre commune, pour laquelle tous composeraient une pièce d'environ dix minutes, « *en exprimant chacun sa propre personnalité esthétique et en prenant en compte la place des autres qui vont intervenir dans chaque pièce* ».

Kamilya Jubran ne sera pas sur scène mais elle a pour sa part composé deux morceaux sur de la poésie arabe classique des XIIe et XIIIe siècles. Longue suite instrumentale et vocale, *Sodassi* durera soixante-dix minutes environ. Un défi qui « *nous amène à repousser nos frontières musicales* », s'enthousiasment en chœur les jeunes artistes. ■

PATRICK LABESSE

Sodassi le 16 novembre (20 h 30) à la Dynamo de Banlieues bleues, Pantin (93) ; le 20 (19 heures) à l'Opéra de Montpellier, dans le cadre de la Caravane Arabesques ; le 23 au FGO-Barbara (20 heures) et le 26 (19 h 30) à la Cité internationale des arts, à Paris ; le 30 (20 h 45) au Comptoir, à Fontenay-sous-Bois (94).

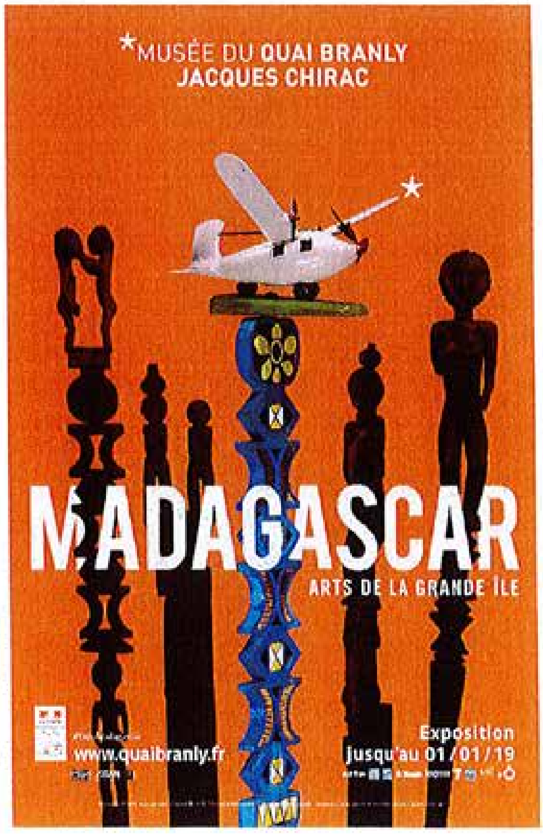

LE FIGARO
Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 305701

Date : 16 novembre 2018
Journaliste : Armelle Héliot

CULTURE

Stéphane Braunschweig dope Molière sans trahir

CHRONIQUE À l'Odéon, le metteur en scène propose une version insolente de « L'École des femmes ». Formidable !

LE THÉÂTRE
Armelle Héliot
ahellot@lefigaro.fr
blog.lefigaro.fr/theatre

Molière, encore Molière, toujours Molière ! Quoi de neuf ? Molière ! Avouons-le, on ne saurait se lasser de retrouver ses comédies – récemment Jean-Pierre Vincent a donné un *Dandin* sombre et déchirant – ou ses grandes pièces – *Le Tartuffe* est à l'affiche de la Porte-Saint-Martin avec Arditi et Weber, mise en scène de Peter Stein. Le grand artiste allemand dirigera Lambert Wilson dans *Le Misanthrope*, en février, au Comédia rebaptisé Théâtre libre, en l'honneur d'André Antoine.

Ces temps-ci, c'est *L'École des femmes* que l'on retrouve, dans une mise en scène de Stéphane Braunschweig. Le directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe a déjà monté *Le Tartuffe* avec Claude Duparfait en Orgon et *Le Misanthrope* avec le même acteur dans le rôle d'Alceste. Des productions originales, empreintes d'une certaine radicalité. Stéphane Braunschweig a toujours aimé aller à l'os des comédies et même secouer le cher Molière…

Avec *L'École des femmes*, il va plus loin encore pour notre plus grand plaisir. Il ne touche ni au texte ni à la structure de la pièce. Il l'installe dans notre monde avec une ironie particulièrement féroce, mais ne trahit pas pour autant le personnage à jamais énigmatique – et scandaleux – qu'est Arnolphe.

Le rideau se lève découvrant un vaste espace fermé par des parois de verre. Devant, sur le plateau, deux hommes font du vélo. On est dans une salle de sport. Arnolphe (Claude Duparfait) ouvre son cœur à son ami Chrysalde (Assane Timbo).

Cadre dans son petit costume, chemise près du corps, pas une once de graisse, Arnolphe s'entretient. Il n'est en rien un vieux barbon comme on le vit parfois, naguère… Mais un homme jeune, comme était Daniel Auteuil dans la version de Jean-Pierre Vincent, comme était Thierry Hancisse dans la version de Jacques Lassalle. Autrefois, il a jeté son dévolu sur une fillette de 4 ans, l'a achetée à sa nourrice, l'a fait élever loin du monde, pour enfin l'épouser et être ainsi assuré de sa fidélité. Un obscène pédophile, ce type nerveux, affolé, dévoré de pulsions libidineuses qu'il est incapable de maîtriser. Braunschweig va loin, Duparfait est hallucinant, tout en nerfs et en angoisse, en regards et gestes de dément torturé par ses fantasmes. Sa voix ondule de stridences à blancheur. Il fait peur.

Célèbre réplique classique

Agnès (Suzanne Aubert) s'est bien amusée avec Horace (Glenn Marausse). Elle s'est aussi amusée avec le petit chat noir… N'en disons pas plus : Braunschweig ose plonger l'une des plus célèbres répliques du répertoire classique (*« Le petit chat est mort »*) dans un bain d'ambivalence corrosive. Suzanne Aubert, inoubliable Hedvig du *Canard sauvage* d'Ibsen, est une merveilleuse Agnès, moderne et lucide, qui, à la fin, sait qu'elle doit fuir, malgré le père retrouvé et la promesse de mariage. Le rythme, le son, les lumières, l'ensemble de la distribution, tout est remarquable dans cette *École des femmes* qui est d'abord une très grande leçon de théâtre.

L'École des femmes, à l'Odéon (Paris VIe) jusqu'au 29 décembre, puis en tournée. Tél. : 01 44 85 40 40. Durée : 1h55.

Tous droits réservés à l'éditeur

Télérama
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 546430

Date : Du 17 au 23 novembre 2018
Journaliste : FABIENNE PASCAUD

LA CHRONIQUE DE FABIENNE PASCAUD

T&T
L'Ecole des femmes
Comédie
Molière
| 1h50 | Mise en scène et scénographie Stéphane Braunschweig. Jusqu'au 29 décembre Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6e. Tél. : 01 44 85 40 40.

Il est des couples metteur en scène-comédien(ne) qui provoquent toute la magie d'un spectacle. Par quelle mystérieuse entente la grâce opère-t-elle? Et révèle des secrets insoupçonnés de l'œuvre en jeu? Stéphane Braunschweig et Claude Duparfait font partie de ces duos inspirés, étrangement plus nombreux au cinéma qu'au théâtre. Jamais l'actuel patron du Théâtre de l'Odéon n'a été aussi acéré et profond qu'en dirigeant Claude Duparfait. Jamais Duparfait n'a été aussi étincelant et troublant que mis en scène par Braunschweig, depuis *La Cerisaie*, de Tchekhov, en 1992, leur première collaboration. Ils se retrouvent dans *L'Ecole des femmes*, de Molière (1662), et c'est merveille. Avec Braunschweig, Duparfait avait déjà été un Alceste (*Le Misanthrope*) et un Orgon (*Tartuffe*) bizarres et tourmentés. Tel Arnolphe, une fois encore, l'homme mûr et célibataire, hanté depuis toujours par l'angoisse des femmes et la peur d'en être trompé. Ce dernier n'a trouvé ici d'autre remède pour les éviter que «se réserver» une fillette de 4 ans, Agnès, à l'abri d'un couvent. Il y prend soin qu'on l'éveille le moins possible aux choses du monde, du sentiment et de l'esprit. Pour qu'elle préserve son innocence et ne sache rien des complexes et souvent perverses relations amoureuses. Comme si désir et goût du plaisir s'empêchaient. Même gardée ensuite par deux domestiques dans une maison isolée, Agnès s'éprendra d'un séduisant, volage et imbécile Horace qui passait sous ses fenêtres...

On ne peut rien contre le désir de l'autre, sa liberté d'aimer. Molière (1622-1673) les redoute, qui vient d'épouser quelques mois avant que ne soit créée *L'Ecole des femmes* la jeune Armande Béjart, de vingt ans sa cadette, et petite sœur de Madeleine, sa vieille maîtresse. Ses ennemis déclaraient qu'Armande était sa propre fille; et il plane un parfum d'inceste dans la comédie, où Arnolphe joue auprès d'Agnès le rôle de père avant de se vouloir mari. Troubles et perversions d'un bourgeois parvenu – comme dans de récents faits divers, Agnès est séquestrée par Arnolphe –, terreur intime et publique face au deuxième sexe pressenti comme à l'origine de tout mal, privé et politique: Molière réussit ici une comédie explosive. Il témoigne mieux qu'aucun autre au théâtre avant lui de ce qui fera le malheur des femmes pour les siècles à venir: l'indicible terreur que suscitent leurs envies, curiosités, désirs. Arnolphe parle déjà comme un taliban.

Dans une scénographie moderne signée par lui, Stéphane Braunschweig n'appuie rien. Mais amuse. En costume-cravate, Arnolphe-Duparfait est un cadre qui fait du sport pour rester jeune; le spectacle commence dans une salle de gym. On découvre Agnès allongée sur son lit (Suzanne Aubert, tout ensemble transparente et opaque), prisonnière d'une maison de verre où on l'espionne. Elle s'ennuie. Peut-être est-ce même elle qui tuera – pour passer le temps – le fameux petit chat dont elle annonce la mort à Arnolphe. Ni lui, ni elle ne sont prévisibles. Claude Duparfait est irrésistible de drôlerie en psychorigide corseté de principes et qui se débat contre sa libido: sa déclaration d'amour fou à Agnès se termine ainsi la main dans le slip et le pantalon sur les chaussures. Mais le rire est noir et la gorge se serre devant sa détresse. Le génie de l'acteur est de mêler ridicule et tragique, grotesque et chagrin. Constamment en scène dans un des plus longs rôles écrits par Molière, il tétanise l'espace plutôt vide et nu de son corps électrique et mince. Suzanne Aubert est aussi une partenaire idéale qui fait d'Agnès une jeune femme aux réactions mystérieuses, en quête d'elle-même. Que comprend-elle vraiment du sort qu'on lui réserve et de la frivolité de cet Horace qui l'a lui aussi manipulée... Dans ce spectacle-là, elle est superbe chat sauvage. On a trop dit que le théâtre de Molière était misogyne. Il parle ici comme personne du désarroi des femmes. Et des hommes face à elles. Stéphane Braunschweig réussit une mise en scène qui saisit admirablement les liens fragiles, fous et fascinants, brûlants et inquiétants entre les sexes ●

Claude Duparfait (Arnolphe), étincelant.

Tous droits réservés à l'éditeur

Vie de Molière

Quelle biographie choisir parmi le nombre pléthorique d'ouvrages consacrés à la vie du dramaturge ? Fallait-il faire le choix de la concision ? Fallait-il au contraire donner à lire sa vie en détail ? Nous avons opté pour une biographie exhaustive qui est proposée par l'encyclopédie Wikipedia. Nous nous sommes permis quelques coupes, concernant notamment les recettes produites par les représentations et quelques détails sur la vie royale.

Les sources principales de cet article sont :

• Roger Duchêne, *Molière*, Fayard, 1998.

• Molière*, Œuvres complètes*, bibl. de la Pléiade, 1971, 2 tomes, présentation et notes de Georges Couton.

• Molière*, Œuvres complètes*, bibl. de la Pléiade, 2010, 2 tomes, édition dirigée par Georges Forestier et Claude Bourqui.

Certains passages en italiques ne font pas partie de cet article, il s'agit de passages tirés du roman biographique de Mikhaïl Boulgakov, *Monsieur de Molière*. Roman très bien documenté qui narre avec tendresse et justesse la vie du grand homme.

LA JEUNESSE DE MOLIÈRE

Sa famille

Jean Poquelin, que l'on appellera Jean-Baptiste et qui sera Molière, est né le 15 janvier 1622 à Saint-Eustache, dans le quartier des Halles à Paris.

Il est né dans la maison où son père, Jean Poquelin, marchand tapissier, a installé son fonds de commerce deux ans plus tôt avant d'épouser sa mère Marie Cressé. Son grand-père paternel et son grand-père maternel, tous deux marchands tapissiers, exercent leur métier dans le voisinage.

Les Poquelin et les Cressé sont des bourgeois riches qui vivent à leur aise dans des demeures confortables et agréablement meublées. En 1631, le père de Molière rachète à son frère cadet un office de « tapissier ordinaire de la maison du roi».

Le petit Molière aura trois frères et deux sœurs, dont aucun ne lui survivra. À dix ans, il perd sa mère. Son père se remarie avec Catherine Fleurette, dont il a trois filles, mais qui meurt en 1636. En 1637, le père de Molière, qui ne se remarie pas, obtient la survivance de sa charge pour son fils qui a quinze ans.

Ses études

Sur ses études et sa formation littéraire, Molière n'a pas fait de confidence et il n'existe aucun document. Les témoignages sont tardifs, contradictoires et entachés de polémiques :

Dans une courte biographie en tête des *Œuvres complètes* parues dix ans après sa mort et attribuée à deux fidèles, La Grange et Vivot, on lit qu'il fit ses études secondaires au collège de Clermont (lycée Louis-le-Grand) chez les jésuites, un des meilleurs collèges de Paris, où « sa vivacité d'esprit le distingua de tous les autres ».

À sa sortie du collège, selon un contemporain bien renseigné, Le Boulanger de Chalussay, qui publie en 1670 une comédie satirique contre Molière. / Il sortit du collège, âne comme devant ;/ Mais son père ayant su que, moyennant finance,/ Dans Orléans un âne obtenait sa licence,/ Il l'endoctora moyennant sa pécune,/ Et croyant qu'au barreau ce fils ferait fortune,/ Il le fit avocat, ainsi qu'il vous l'a dit ».

Molière ne s'est jamais paré de son titre et aucune mention de son nom n'est faite dans les registres de l'Université d'Orléans ou du barreau de Paris.

En 1642, selon Grimarest, Molière aurait exercé la charge de tapissier ordinaire du roi et suivi la cour de Louis XIII à Narbonne.

LES DÉBUTS DIFFICILES

L'Illustre Théâtre

A 21 ans, Molière s'engage dans la carrière théâtrale. Le 30 juin 1643, par devant notaire, il s'associe avec les trois Béjart (Joseph l'aîné et ses sœurs Madeleine, 25 ans, qui va partager sa carrière et sa vie, et Geneviève, 19 ans) et quelques amis, la plupart « fils de famille » comme lui, en tout six hommes et quatre femmes, pour constituer une nouvelle troupe de comédiens, « l'Illustre Théâtre ». C'est la troisième à Paris après les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et ceux de « la troupe du roi au Marais » (à laquelle Pierre Corneille donnait toutes ses pièces depuis 1629).

Molière avait renoncé à la charge de tapissier du roi. La nouvelle troupe s'installe au jeu de paume des Métayers sur la rive gauche au faubourg Saint-Germain et pendant les travaux d'aménagement (octobre-décembre 1643), elle joue dans divers jeux de paume et fait un séjour d'au moins trois semaines à Rouen. Son répertoire est constitué majoritairement, semble-t-il, de tragédies et de tragi-comédies, et certains des auteurs les plus en vue de l'époque lui confient leurs nouvelles pièces (ce sera le cas de Tristan l'Hermite, de Desfontaines et de Mareschal).

Malheureusement, en octobre, le théâtre du Marais, entièrement reconstruit et doté d'une salle magnifique équipée de « machines » nouvelles, attire de nouveau le public, et il semble que la salle des Métayers ait commencé à se vider à ce moment-là. C'est ce qui explique la décision, en décembre 1644, de déménager sur la rive droite. Molière est seul à signer le désistement du bail : il est bien devenu le chef de la troupe. Malheureusement ce déménagement vient accroître les dettes de la troupe — les investissements initiaux ont été coûteux et les engagements financiers pèsent lourds par rapport aux recettes — et à partir de 1645 les créanciers commencent à poursuivre. Molière est emprisonné pour dettes au Châtelet en août 1645. Son père l'aide à se tirer d'affaire. À l'automne 1645, il quitte Paris en direction de Nantes avec les restes de la troupe, qui se fond bientôt dans la troupe du duc d'Épernon, dirigé par Charles Dufresne.

C'est dans l'acte d'embauche du danseur en juin 1644 que Jean-Baptiste Poquelin signe simplement « de Molière », prenant pour la première fois son nom de théâtre. « Jamais il n'en a voulu dire la raison, même à ses meilleurs amis », écrivit en 1705, son premier (et très peu fiable) biographe Grimarest.

Molière dans le rôle de César dans *La Mort de Pompée*, peint par Nicolas Mignard (1658)

Les tournées en province

Au temps où Molière parcourt la province, la plupart des comédiens ambulants (environ un millier à l'époque) mènent une vie précaire. Dans bien des villes, l'Église pèse de tout son poids en faveur de l'interdiction des représentations théâtrales, malgré la politique de réhabilitation menée à Paris par Richelieu, puis Mazarin. Quelques compagnies cependant jouissent d'un statut privilégié parce qu'un grand seigneur aimant les plaisirs, les fêtes et les spectacles les prend sous sa protection. C'est le cas de la « troupe de Dufresne » (appelée aussi « troupe du seigneur duc d'Épernon) que Molière et les Béjart rejoignent après leur échec à Paris. Bénéficiant de protecteurs puissants (le duc d'Épernon, le comte d'Aubijoux, puis le prince de Conti, frère du grand Condé et marié à une nièce de Mazarin), les comédiens peuvent donner de brillantes représentations en privé chez ces grands seigneurs et en public pendant les fêtes des États du Languedoc, avec de substantielles gratifications. C'est une troupe polyvalente capable de monter des spectacles avec des parties parlées, de la musique et de la danse, et aussi (grâce à Molière ?) d'improviser pour se plier aux caprices des grands, d'écrire des textes conformes à leur attente en même temps que des pièces simples pour le public.

Molière réapparaît en 1648 dans un document administratif, « sieur Morlierre (sic), l'un des comédiens de la troupe du sieur Dufresne » : ce document montre bien qu'il n'a pas encore pris la tête de la troupe à laquelle les Béjart et lui se sont agrégés deux ans et demi plus tôt. Molière a probablement mené joyeuse vie, sans grand souci de conformisme. En 1655, il écrit sa première « grande » comédie en cinq actes et en vers, *L'Etourdi ou les contretemps*. « Il a déjà dû prendre, sinon la direction, du moins une place privilégiée dans la troupe dont il est désormais un des acteurs vedettes, et l'écrivain. » Nouvelle pièce à Béziers à la fin de 1656, *Le Dépit amoureux*.

En 1656, le climat change. Aubijoux meurt. Le prince de Conti, malade du même mal qui a emporté Aubijoux, se convertit à une vie de chrétien authentique et devient très hostile au théâtre, accusé par les rigoristes « d'empoisonner les âmes »: à la fin de l'année 1656, il fait refuser par les députés des États du Languedoc de prolonger les subventions accordées aux comédiens durant la tenue des États, et il fait savoir à la troupe — qui se faisait appeler depuis deux ans « Troupe de son Altesse le Prince de Conti » — qu'elle doit cesser de « porter son nom ». À la fin de l'année 1657 ou au début de 1658, les comédiens, qui sont jugés désormais comme constituant la meilleure « troupe de campagne » de France, décident de tenter une nouvelle fois de s'implanter à Paris. Molière avait passé le carnaval à Grenoble, d'où il partit après Pâques, et vint s'établir à Rouen. Il y séjourna pendant l'Été, et après quelques voyages qu'il fit à Paris secrètement, il eut l'avantage de faire agréer ses services et ceux de ses camarades à MONSIEUR, Frère Unique de Sa Majesté, qui lui ayant accordé sa protection, et le titre de sa Troupe, le présenta en cette qualité au Roi et à la Reine Mère

Ce choix de se rapprocher de Paris en séjournant à Rouen était d'autant plus logique que Rouen était alors constamment visitée par des troupes de comédiens qui y faisaient des séjours de plusieurs semaines, et pas seulement des troupes de campagne comme celle de Molière. Madeleine Béjart commence par louer la salle du théâtre du Marais, alors fermée, sans doute pour négocier en force avec la troupe du Marais alors en difficulté. La négociation échoue, tandis que les négociations entreprises par Molière de son côté pour trouver un nouveau protecteur prestigieux à la troupe et une salle réussissent.

Les débuts de la gloire

De 1658 à 1660, la troupe de Molière joue au théâtre du Petit-Bourbon, représenté ici lors des États généraux de 1614. Beaucoup plus vaste (80 mètres sur 8,5) que les jeux de paume, il est situé dans l'Hôtel de Bourbon qui longe le quai de la Seine entre le Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le théâtre du Petit-Bourbon

En 1658, Monsieur a 18 ans. Il faut lui donner un train de vie digne du frère d'un grand roi. On lui achète le château de Saint-Cloud. Il doit avoir une troupe de théâtre. Ce sera celle de Molière. On offre à la troupe la gratuité d'une salle vaste et bien équipée en alternance avec la troupe italienne de Scaramouche (les Italiens jouent les « jours ordinaires de comédie », les mardi, vendredi et dimanche, la troupe de Molière les « jours extraordinaires »), le théâtre du Petit-Bourbon.

Huit mois plus tard, durant l'été, les Italiens retournent dans leur pays, d'où ils ne reviendront que près de deux ans plus tard: désormais Molière et ses compagnons peuvent jouer comme toutes les autres troupes les jours ordinaires. Molière va y jouer deux ans. La troupe est composée de Molière, des deux sœurs et des deux frères Béjart, du couple de Brie, du couple Du Parc et de Dufresne, soit dix acteurs. En 1659, Dufresne prend sa retraite, faisant de Molière le véritable chef de troupe. Entrent deux acteurs comiques, Jodelet et son frère dit l'Epi, et La Grange qui va devenir l'homme de confiance de Molière. Méticuleux, il a laissé un registre personnel (conservé à la Comédie-Française) extrait des livres de compte du théâtre, dans lequel il note les pièces jouées, la recette et ce qu'il juge important de la vie de la troupe. Ce document permet de suivre dans le détail le répertoire joué par Molière à partir de 1659.

Pendant dix mois, la troupe fait alterner des pièces anciennes — tragédies de Corneille surtout ainsi que de Rotrou et de Tristan l'Hermite, comédies de Scarron — avec ses deux premières comédies *L'Étourdi* et *Le Dépit amoureux*, qui étaient des nouveautés pour le public parisien.

Le 18 novembre 1659, Molière crée sa première pièce parisienne, *Les Précieuses Ridicules* (3e pièce de Molière qui joue Mascarille), une petite comédie en un acte destinée au départ à être jouée après une tragédie, satire du snobisme et des jargons de l'époque, qui remporte un très grand succès et crée un effet de mode : le sujet est copié et repris. Molière imprime sa pièce à la hâte parce qu'on tente de la lui voler, avec une préface plutôt provocante (il aime la satire). C'est la première fois qu'il publie, il a désormais le statut d'auteur.

Plusieurs personnages de marque invitent Molière à venir jouer sa pièce chez eux. De retour de la frontière espagnole où il est allé épouser l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse et attendant au château de Vincennes de faire son entrée solennelle à Paris avec la jeune reine, Louis XIV voit *les Précieuses* le 29 juillet 1660, puis le 31 sa nouvelle pièce, *Sganarelle ou le cocu imaginaire* (4e pièce de Molière qui joue Sganarelle), petite comédie en un acte reposant sur une suite de quiproquos, elle sera jouée 123 fois dans son théâtre, plus souvent qu'aucune de ses autres pièces.

Molière a le vent en poupe. Grâce à ses propres pièces, car les tragédies qu'il donne, y compris celles de Corneille n'ont pas grand succès (Thomas Corneille reprochera à la troupe de Molière de mal jouer la tragédie. Ce sera l'attitude constante des ennemis de Molière : il est incapable de jouer correctement la tragédie, il ne réussit que dans des genres inférieurs auprès de la partie des spectateurs la moins valable). En 1660, ses comédies constituent pour la première fois plus de la moitié des pièces jouées (110 sur 183). La troupe reçoit maintenant souvent des gratifications de la part du roi, ce qui compense le fait que la pension promise par Monsieur n'a jamais été versée.

Le 6 avril 1660, le frère cadet de Molière meurt. La charge de tapissier valet de chambre du roi lui revient de nouveau. Il la gardera jusqu'à sa mort. Elle impliquait qu'il se trouve chaque matin au lever du roi, un trimestre par an. Dans son acte d'inhumation, il sera dit « Jean-Baptiste Poquelin de Molière, tapissier, valet de chambre du roi », sans autre qualification: à cette époque, la charge était prestigieuse, alors que le métier de comédien ne l'était pas.

Le 11 octobre 1660, la troupe se trouve brusquement à la rue. On démolit le théâtre du Petit-Bourbon pour bâtir la colonnade du Louvre. Mais Molière n'est pas en disgrâce. Le roi l'invite pour jouer *l'Etourdi* et *les Précieuses*. Il rejoue les mêmes pièces chez le cardinal Mazarin malade en présence du roi qui lui attribue une nouvelle salle appartenant à la couronne (donc gratuite elle aussi), celle du Palais-Royal.

Le Palais-Royal (1679)

Le théâtre, construit par le cardinal Richelieu vingt ans plus tôt, est délabré ; la salle doit être refaite. Philippe d'Orléans convainc le Roi de la restaurer et de l'attribuer à la troupe de Molière. Après des travaux effectués sous la houlette d'Antoine de Ratabon, surintendant général des bâtiments, elle rouvre le 20 janvier 1661.

Le 4 février, Molière donne une nouvelle pièce, une tragi-comédie, *Dom Garcie*, où il joue le rôle principal. Devant être arrêtée après sept représentations, c'est un échec qui le ramène définitivement, comme auteur, sur le terrain de la comédie. Voltaire dans sa *Vie de Molière* dit qu'il « avait une volubilité dans la voix et une espèce de hoquet qui ne pouvait convenir au genre sérieux, mais qui rendait son jeu comique plus plaisant ». Son débit parlé n'était donc pas fluide. Ses expériences dans le genre sérieux lui ont été le plus souvent néfastes.

Le 24 juin 1661, une nouvelle comédie en trois actes, *L'École des maris* (6e pièce de Molière qui joue Sganarelle) est un succès. Succès qui amène le surintendant Fouquet à commander une pièce pour une fête qu'il organise pour le roi dans son château de Vaux-le-Vicomte. C'est la première fois que Molière crée une pièce pour la cour. Connaissant le goût de Louis XIV pour les ballets, il crée un nouveau genre, la **comédie-ballet**, intégrant comédie, musique et danse : les entrées de ballet sont placées au début et dans les entractes de la comédie et ont le même sujet. Le 17 août 1661, *Les Fâcheux* sont un succès. Le roi ayant observé qu'un fâcheux auquel Molière n'avait pas pensé méritait sa place dans la galerie, Molière modifie rapidement le contenu de sa pièce. C'est un tournant décisif pour lui : il a attiré l'attention de Louis XIV.

Le 4 septembre, *Les Fâcheux* sont donnés au théâtre du Palais-Royal avec « ballets, violons, musique » et en faisant « jouer des machines ». Les recettes montent en flèche. Fin décembre, le roi vient voir la pièce dans son adaptation parisienne. La saison est une des meilleures de la troupe. Les recettes viennent essentiellement des représentations publiques (90% des bénéfices). Le roi n'a rien donné cette année-là. La troupe peut vivre de son seul public parisien : « Son succès, écrit Roger Duchêne, Molière le doit beaucoup à ceux qui viennent le voir jouer au Palais-Royal, un peu aux personnalités qui l'ont invité, nullement à Louis XIV. C'est sur sa réussite à Paris que s'est greffée l'invitation de Fouquet à Vaux-le-Vicomte et, par contrecoup, un début d'intérêt du roi. »

« Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle. Il marchait gravement, avait l'air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux; il aimait fort à haranguer (Marie Du Croisy, comédienne de la troupe). ».

Molière par Pierre Mignard (1658).

Le mariage de Molière

Le 23 janvier 1662, Molière signe son contrat de mariage avec Armande Béjart. Il a 40 ans, elle en a 20. La cérémonie religieuse a lieu le 20 février à Saint-Germain-l'Auxerrois. Contrairement à l'usage du milieu, le mariage se fait dans la plus stricte intimité, avec un minimum de témoins.

Sur le contrat de mariage, Armande est la sœur de Madeleine, l'ancienne maîtresse de Molière. L'opinion commune des contemporains va faire d'Armande la fille de Madeleine. Pendant la querelle de *L'École des femmes*, Montfleury, un comédien d'une troupe rivale, accuse Molière dans une requête au roi « d'avoir épousé la fille et d'avoir couché avec la mère » raconte Jean Racine qui ajoute : « Mais Montfleury n'est pas écouté à la cour ». Grimarest, dans sa *Vie de Molière*, dit qu'Armande est une fille que Madeleine avait eue avant de connaître Molière. Mais il vise essentiellement à laver son héros de l'accusation d'inceste lancée par Le Boulanger de Chalussay dans sa comédie satirique que Molière essaiera de faire interdire. L'extrait de baptême d'Armande, qui aurait pu mettre fin aux rumeurs, n'a jamais été fourni, ni même mentionné.

Pourquoi Molière a-t-il choisi une union dont il savait qu'elle allait faire scandale ? « Il y fallait une raison très forte, » écrit Roger Duchêne « certainement pas l'amour. Sauf dans les comédies et les romans, il ne suffisait jamais, au XVII^{e} siècle, pour justifier un mariage. Molière n'avait pas besoin du notaire ni de l'Église pour coucher avec Madeleine et sans doute avec d'autres femmes. Il n'en avait pas davantage besoin pour coucher avec Armande (…) Le mariage de Molière est un mariage bourgeois. Un mariage dans lequel ont primé envers et contre tout, fût-ce le scandale, des considérations de famille et d'argent. » Madeleine aurait fait pression pour qu'il épouse Armande afin que les biens des Béjart, comme ceux du grand-père Poquelin passent à leurs héritiers. Ce serait un mariage de raison.

Sur les rapports sentimentaux de Molière et d'Armande, on a raconté beaucoup de choses mais on en ignore tout. Ils auront un fils Louis dont le roi acceptera d'être le parrain, apportant ainsi sa caution à Molière, baptisé le 24 février 1664 et mort à huit mois et demi, une fille Esprit-Madeleine, baptisée le 4 août 1665, morte en 1723 sans descendance, et un autre fils Pierre, baptisé le 1er octobre 1672 et mort le mois suivant.

Le temps des scandales

En mai 1662, la troupe est invitée à Saint-Germain et interprète huit comédies en moins d'une semaine devant le roi.

La querelle de *L'École des femmes*

Le 26 décembre 1662, Molière crée une grande comédie en cinq actes et en vers, *L'École des femmes* (8e pièce de Molière qui joue Arnolphe), mettant en cause les idées reçues sur la condition de la femme et le statut du mariage chrétien. C'est un succès immédiat et éclatant, comme il n'en a encore jamais connu et qui le consacre grand auteur, mais une partie de l'opinion l'accuse d'immoralité et d'impiété. La scène du *le* (scène 4 de l'Acte II) est trouvée indécente, « rien de plus scandaleux », écrit Conti, « équivoque la plus grossière dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens » dira Bossuet.

La scène disait ceci :

ARNOLPHE : Ne vous a-t-il point pris, Agnès quelque-chose d'autre ?

La voyant interdite.

Ouf !

AGNES : Eh ! il m'a…

ARNOLPHE : Quoi ?

AGNES : Pris…

ARNOLPHE : Euh ?

AGNES : Le…

ARNOLPHE : Plaît-il ?

AGNES : Je n'ose,

Et vous vous fâcherez peut-être contre moi.

ARNOLPHE : Non.

AGNES : Si fait.

ARNOLPHE : Mon Dieu ! non.

AGNES : Jurez donc votre foi.

ARNOLPHE : Ma foi, soit.

AGNES : Il m'a pris… Vous serez en colère.

ARNOLPHE : Non.

AGNES : Si.

ARNOLPHE : Non, non, non, non. Diantre ! que de mystères !

Qu'est-ce qu'il vous a pris ?

AGNES : Il…

ARNOLPHE *à part* : Je souffre en damné.

AGNES : Il m'a pris le ruban que vous m'aviez donné. […]

On lui reproche de parodier un sermon dans les recommandations d'Arnolphe à Agnès et les commandements de Dieu dans les « Maximes du mariage ou les devoirs de la femme mariée, avec son exercice journalier ». La querelle de *L'École des femmes* va durer plus d'un an et faire beaucoup de bruit, sous la forme d'une cabale mondaine et d'une querelle littéraire. Des pièces mettant en cause la moralité de l'auteur et l'attaquant sur sa vie privée sont jouées par la troupe concurrente de l'Hôtel de Bourgogne.

Molière réplique en juin 1663 au Palais-Royal par *La Critique de l'école des femmes* et en octobre en créant à Versailles *L'Impromptu de Versailles*, « une comédie des comédiens », où se mêlent théâtre et réalité, dans l'improvisation et la parodie. La scène se passe à Versailles. C'est une répétition. Les acteurs de la troupe sont là avec leur propre nom et Molière leur donne ses instructions pour la pièce nouvelle qu'ils doivent jouer devant le roi. Avec un moment d'indignation émue de l'auteur à l'encontre de ses ennemis : « Qu'ils disent tous les maux du monde de mes pièces, j'en suis d'accord. Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix et ma façon de réciter (…) Mais ils doivent me faire la grâce de me laisser le reste. » Qu'on ne l'attaque pas sur sa vie privée. « Voilà toute la réponse qu'ils auront de moi. »

En juin, le roi accorde des gratifications aux gens de lettres ; Molière fait partie des bénéficiaires. Il écrit et publie son Remerciement au Roi. Sa gratification sera renouvelée tous les ans jusqu'à sa mort.

L'interdiction du *Tartuffe*

Pour désamorcer la bombe qu'était le premier *Tartuffe* (1664), Molière transforme en 1667 son dévot hypocrite en un dangereux escroc qui simule la dévotion et adoucit certaines tirades. L'accent est mis sur l'hypocrisie du personnage plus que sur son rôle de directeur de conscience. Mais la version définitive en 1669 le laisse escroc, tout en lui rendant ses habits semi-ecclésiastiques, comme on le voit sur cette gravure, créant ainsi une forte ambiguïté sur le personnage.

Tartuffe, frontispice de l'édition de 1682 par Pierre Brissart

Le Roi danse

Le 29 janvier 1664, Molière présente au Louvre une comédie-ballet, *Le Mariage forcé*, dans laquelle il reprend son personnage de Sganarelle — un vieux Sganarelle à qui vient subitement le désir de se marier et qui entreprend une quête à la Panurge pour savoir s'il est promis au cocuage — et où **le roi danse, costumé en Égyptien**. Du 30 avril au 14 mai, la troupe est à Versailles pour les fêtes des *Plaisirs de l'Île enchantée* qui sont en quelque sorte l'inauguration des jardins de Versailles. C'est un véritable « festival Molière ».

La troupe de Molière contribue beaucoup aux réjouissances des trois premières journées de fête (celles qui portent le nom de *Plaisirs de l'Île enchantée*) et le clou de la deuxième journée (le 8 mai) consiste en « une comédie galante, mêlée de musique et d'entrées de ballet » de Molière avec la collaboration de Lully pour la musique et de Beauchamp pour les ballets, La Princesse d'Élide. Après le retour à Paris d'une partie de la cour, dans la nuit du 9 mai, Louis XIV décide de poursuivre les réjouissances durant quatre jours supplémentaires et demande notamment à Molière d'assurer les divertissements des soirées. S'enchaînèrent ainsi les représentations *des Fâcheux* le 11 mai, d'une première version du *Tartuffe* le 12 mai, et de la petite comédie *Le Mariage forcé* le 13. C'était la première représentation du *Tartuffe*, (13e pièce de Molière qui jouait lui-même Orgon, le père de famille).

On ne connaît pas le texte de la version du *Tartuffe* jouée le 12 mai 1664, car le lendemain ou le surlendemain Louis XIV se résigna, à la demande de l'archevêque de Paris, son ancien précepteur, à défendre à Molière de la représenter en public (ce qui ne l'empêcha pas de la revoir, en privé avec une partie de la Cour). On connaît seulement la version considérablement remaniée pour la rendre acceptable, qu'il publiera cinq ans plus tard en 1669, aussitôt après avoir obtenu permission de la jouer.

On conçoit que cette satire de la dévotion ait plu au roi, excédé par les admonestations des dévots à l'égard de sa conduite et, en particulier de ses amours adultères. Même si l'on sait aujourd'hui que l'influence de la Compagnie du Saint-Sacrement dont les membres se recrutaient dans l'aristocratie (Conti), la bourgeoisie parlementaire (Lamoignon) et le haut clergé (Bossuet), a été considérablement exagérée par les historiens anticléricaux de la fin du XIXe et du début du XXe siècles, il n'en reste pas moins que les dévots étaient toujours présents à la Cour où ils critiquaient le libertinage des mœurs, le luxe, les fêtes, la politique de prestige et même la politique extérieure du royaume.

On comprend donc en même temps que cette satire de la dévotion ait scandalisés ces milieux dévots, et que Louis XIV, qui venait de confier à l'archevêque de Paris, un de leurs principaux représentants, le soin de mener une guerre totale contre «la secte janséniste», se soit laissé convaincre par lui qu'il devait apparaître comme le défenseur de la Religion et de l'Église face à l'hérésie et donc renoncer à autoriser Molière à monter *Tartuffe*. Molière ne se laissa pas démonter : quelques semaines plus tard, il sut retourner à son avantage la violente attaque d'un dévot extrémiste, le curé Roullé qui l'avait traité, dans un de ses ouvrages intitulé *Le Roi glorieux au monde*, de «Démon vêtu de chair» et le menaçait du feu : il en appela au roi dans un premier «Placet» (été 1664) où il adoptait une posture de victime face aux hypocrites et à ceux qu'il appelait les faux dévots et qu'il opposait aux «vrais dévots», et où il prétendait que, loin d'avoir fait la satire de la dévotion, il n'avait fait que remplir sa fonction d'auteur de comédie, invoquant — pour la première fois de sa carrière — le traditionnel but moral de la comédie : «Le Devoir de la Comédie étant de corriger les Hommes en les divertissant, j'ai cru que dans l'emploi où je me trouve je n'avais rien de mieux à faire que d'attaquer par des peintures ridicules les vices de mon Siècle ; et comme l'Hypocrisie sans doute en est un des plus en usage, des plus incommodes, et des plus dangereux…»

Il entreprit alors de remanier sa pièce pour la mettre en conformité avec son argumentation défensive (tout en procurant un nouveau spectacle à son théâtre, *Le Festin de Pierre*, rebaptisé *Don Juan* après sa mort). Il transforma son personnage, qui quitta sa qualité de directeur de conscience laïc et son habit d'homme d'Église (grand chapeau, cheveux courts, petit collet, vêtements austères) pour devenir un aventurier louche qui se fait passer pour un homme du monde (dévot) afin de s'introduire dans une famille sous couleur de la religion pour en mettre le chef sous tutelle, en courtiser la femme, en épouser la fille et en détourner le bien à son profit. Tartuffe, devenu un escroc habile, ne se laissait plus chasser piteusement comme dans la version initiale, mais se révélait maître de la maison d'Orgon et de ses papiers compromettants. Du coup Molière peut produire à la dernière scène le coup de théâtre qui rétablit l'ordre familial bafoué par l'intrusion et les menées malhonnêtes de l'imposteur. L'intervention royale, telle que la décrit l'officier qui exécute ses ordres (v. 1904-1944), n'est pas simplement celle d'un deus ex machina, d'un dieu de théâtre descendu «de la machine» pour dénouer une action sans issue. Le roi est en effet présenté par l'Exempt qui arrête Tartuffe — au moment où celui-ci lui demandait d'arrêter Orgon — en garant de la véritable justice qui ne se laisse pas prendre aux apparences.».

Autrement dit, Molière avait transformé sa pièce en pièce politique dans laquelle le roi intervenait à ses côtés pour condamner les hypocrites.

À la fin de juillet 1667, Molière profite d'un passage du roi à Saint-Cloud pour lui arracher l'autorisation de représenter cette nouvelle version. La pièce s'appelle désormais *L'Imposteur* et Tartuffe est devenu Panulphe. Elle est créée le 5 août au Palais-Royal devant une salle comble. Mais l'interdiction est immédiate et il n'y a pas de seconde représentation. L'archevêque de Paris fait défense, sous peine d'excommunication, de représenter, lire ou entendre la pièce incriminée.

Il faudra attendre encore un an et demi, et la fin de la guerre contre les jansénistes qui permit à Louis XIV de retrouver ses coudées franches en matière de politique religieuse : l'autorisation définitive de *Tartuffe* — désormais intitulé *Le Tartuffe ou l'Imposteur* — intervint « au moment exact de la conclusion définitive de la *Paix de l'Église*.

Le Tartuffe définitif fut ainsi créé le 5 février 1669. C'est le triomphe de Molière, sa pièce le plus longtemps jouée (72 représentations jusqu'à la fin de l'année), son record de recettes. L'affaire du Tartuffe est aussi une affaire d'argent.

Triomphe et oubli de *Dom Juan*

Le dimanche 15 février 1665, *Dom Juan* (14e pièce de Molière qui joue Sganarelle) est représenté pour la première fois sous le titre *Le Festin de Pierre*. Ce fut un véritable triomphe, qui dépassa même celui de *L'École des femmes* et qui s'accrut encore durant les deux semaines suivantes.[…]. Pour expliquer le choix de ce sujet peu dans la manière de Molière et les raisons pour lesquelles il a donné lieu à une comédie à grand spectacle, les historiens du théâtre ont récemment fait observer que si Molière et ses compagnons, qui avaient besoin d'un succès du fait de l'interdiction du *Tartuffe*, ont songé à donner leur propre version du sujet très populaire du *Festin de Pierre* (*Convitato di pietra*) que les Italiens (qui jouaient quatre jours par semaine dans la même salle du Palais-Royal) reprenaient presque chaque année à l'occasion du Carnaval, c'est que ces mêmes comédiens italiens étaient retournés depuis l'été de 1664 en Italie et que la voie était libre au Palais-Royal pour un *Festin de Pierre* dû à la plume de Molière. La troupe consentit à des dépenses importantes pour offrir à son public une pièce à grand spectacle avec machines et surtout décors magnifiques agrémentés de six changements à vue.

Au bout de six semaines de succès, le théâtre ferma pour le relâche de Pâques. À la réouverture, la pièce avait disparu. Le texte d'origine ne sera plus joué avant 1841, un siècle et demi plus tard. Les critiques de la fin du XIXe et du XXe siècles ont estimé que Molière avait dû recevoir le conseil, sans doute du roi, de renoncer à sa pièce, comme si, pour pouvoir sauver *Tartuffe*, il fallait sacrifier *Dom Juan*.

[…] si *Le Festin de Pierre* n'a pas été rejoué à la fin du printemps comme devait l'être Amphitryon trois ans plus tard, c'est que les comédiens italiens venaient de rentrer à Paris, alternant de nouveau chaque jour avec la troupe de Molière sur la scène du Palais-Royal: sur cette scène encore mal équipée pour les machines, cette alternance quotidienne rendait impossible la reprise d'une pièce qui nécessitait un système complexe de décorations (près de cinquante châssis à manœuvrer).

Au mois de février 1677, quatre ans après la mort de Molière, le théâtre de l'Hôtel Guénégaud (issu de la fusion de l'ancienne troupe de Molière et de la troupe de l'ancien Théâtre du Marais), mit à l'affiche — sous le nom de Molière — une version versifiée et édulcorée de la pièce, due à la plume de Thomas Corneille qui collaborait depuis plusieurs années avec la nouvelle troupe pour produire des pièces à grand spectacle. Quinze ans plus tard, en publiant la pièce dans le cadre de l'édition de ses propres œuvres, Thomas Corneille expliqua à sa manière ce qui s'était passé. Effectivement cette version versifiée, édulcorée et légèrement transformée du *Festin de Pierre* continua d'être représentée sous le nom de Molière jusqu'au XIXe siècle. C'est grâce à une édition pirate parue à Amsterdam (1683) sous le titre de *Le Festin de Pierre* que nous connaissons l'intégralité du texte qui a été créé le 15 février 1665.

L'apogée de sa carrière

Contrairement à une idée reçue depuis le XX^{e} siècle, on ne voit pas que Molière ait eu à souffrir des scandales occasionnés par ses trois pièces les plus provocatrices. C'est justement dans les mois qui ont suivi *Le Festin de Pierre (Dom Juan)* qu'il a reçu la plus haute manifestation du soutien du roi, qui décida à la fin du printemps 1665 que la « Troupe de Monsieur » serait désormais la « Troupe du Roi ».

Comédies-ballets créées à la Cour et comédies unies créées à la Ville alternèrent avec un succès qui ne se démentit pas jusqu'à la mort brutale de Molière en février 1673.

Certes il dut patienter durant cinq ans avant que son *Tartuffe* reçoive enfin l'autorisation d'être représenté en public et il lui fallut transformer sa pièce pour gommer son côté trop manifeste de satire de la dévotion et pour la faire passer comme une dénonciation de l'hypocrisie ; mais le remaniement n'était que superficiel (l'Église et les dévots ne furent pas dupes et continuèrent de juger la pièce dangereuse) et il ne s'agissait nullement d'une forme d'autocensure. Si Molière n'a jamais voulu renoncer à cette pièce, quoique interdite, c'est qu'il se savait soutenu par les personnages les plus puissants de la Cour (à commencer par le Roi lui-même) et qu'il était certain qu'une comédie qui ridiculisait les dévots attirerait la foule dans son théâtre.

Parallèlement, Molière put donner l'impression de s'orienter vers des sujets en apparence inoffensifs: c'est du moins ainsi que l'interprétèrent les critiques du XX^{e} siècle qui prêtèrent à Molière une conception de « l'engagement » propre à leur siècle. En fait, il passa d'une satire à une autre, en apparence plus inoffensive et moins dangereuse: celle de la médecine et des médecins — dont plusieurs chercheurs ont montré les liens avec la satire anti-religieuse.

La maladie ou les maladies de Molière?

Molière, portrait par Charles-Antoine Coypel.

De la maladie va procéder une série de pièces qui prennent pour héros les médecins et leurs malades. En 1668, il a lui-même intégré son mal dans son jeu comique en écrivant *L'Avare*. « Votre fluxion ne vous sied pas mal, dit Frosine à Harpagon, et vous avez bonne grâce à tousser. »

Du 29 décembre 1665 au 21 janvier 1666, le théâtre ferme. Le gazetier Robinet écrit dans une lettre du 28 février : « Molière qu'on a cru mort se porte bien. ».

Le 16 avril 1667, le même Robinet écrit : « Le bruit a couru que Molière/Se trouvait à l'extrémité/Et proche d'entrer dans la bière. » Le théâtre reste fermé sept semaines au lieu de trois pour la relâche de Pâques. Ensuite, jusqu'à la mort de Molière, il ne sera plus jamais question de quelque maladie, au point que tous les contemporains sont frappés par la brutalité de l'événement, comme le correspondant parisien de la gazette d'Amsterdam qui s'écriera en février 1673: «Il est mort, mais si subitement qu'il n'a presque pas eu le loisir d'être malade».

C'est en fait depuis le XIXe siècle que médecins et biographes ont cherché à interpréter la mort de Molière et ont estimé que depuis la fin de 1665 ou le début de 1666, il devait être malade des poumons. En l'absence de tout témoignage sur ses maladies (à une époque où la moindre fièvre coûtait des semaines de lit), on doit s'en tenir à ce qu'on lit dans le registre de La Grange et dans la notice biographique de 1682, où il n'apparaît pas comme un malade chronique de la poitrine (comme affecté de ce que nous appellerions une tuberculose). C'est un homme solide sujet à des « fluxions sur la poitrine » (aujourd'hui, on parlerait de gros rhume souvent suivi de bronchite); en ce mois de février 1673, la bronchite dut dégénérer en pneumonie ou en pleurésie. Enfin, on observe que seules les interruptions du début de 1666 et de la fin de l'hiver 1667 sont directement imputables aux maladies de Molière. Pour le reste, toutes les interruptions interprétées depuis le XIXe siècle comme dues à la santé de Molière peuvent avoir toutes sortes de causes.

La troupe

En août 1665, le roi veut que la troupe prenne le titre de troupe du roi au Palais-Royal (pour Molière, c'est une extraordinaire promotion) et reçoive une pension de 6 000 livres par an.

La troupe est d'une stabilité exemplaire. A Pâques 1670, elle compte encore quatre acteurs de l'Illustre Théâtre. Sept en faisaient partie lors des débuts à Paris. Neuf y jouent depuis le remaniement de 1659.

Le 17 décembre 1671, Madeleine Béjart meurt. Elle est inhumée sans difficulté. Avant de recevoir les derniers sacrements, elle a signé la renonciation suivante : « Je soussignée promets de renoncer et renonce dès à présent à la profession de comédienne. » Elle jouissait d'une très large aisance. Son testament favorise largement sa sœur (ou sa fille) Armande.

Les dernières saisons théâtrales

Les saisons théâtrales commencent après la clôture de Pâques qui dure environ trois semaines.

Saison 1665-1666 : Le 15 septembre 1665, Molière donne à Versailles une comédie-ballet, *L'Amour médecin*, où il raille les médecins. La pièce a été « proposée, faite, apprise et représentée en cinq jours ». Le 4 décembre, la troupe joue avec succès *Alexandre le Grand* de Jean Racine qui, dix jours plus tard, confie sa pièce à l'Hôtel de Bourgogne, ralliant ouvertement le camp de ceux qui jugent les comédiens de Molière incapables de jouer la tragédie.

Saison 1666-1667 : Le 4 juin 1666, c'est la première du *Misanthrope* (16e pièce de Molière qui joue Alceste). La pièce sera jouée 299 fois jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Les liens entre le climat de la pièce et l'humeur de l'auteur sont probables si l'on tient compte du contexte : *Tartuffe* interdit, *Dom Juan* étouffé, la campagne de calomnies se développant contre lui. Le 6 août, Molière crée au Palais-Royal une farce, pleine de verve, *Le Médecin malgré lui.* Le 1er décembre 1666, la troupe part à Saint-Germain pour de grandes fêtes données par le roi qui mobilisent tous les gens de théâtre de Paris et dureront jusqu'au 27 février 1667. Elle est employée dans le Ballet des Muses et donne trois comédies (*Pastorale comique, Mélicerte, Le Sicilien*).

Le poète de la cour Bensserade écrit à cette occasion:

Le célèbre Molière est dans un grand éclat

Son mérite est connu de Paris jusqu'à Rome.

Il est avantageux partout d'être honnête homme

Mais il est dangereux avec lui d'être un fat.

Mais cette fois Molière n'a rien écrit qui fasse penser. Ses ennemis aussi peuvent secrètement triompher.

Saison 1667-1668 : Le 13 janvier 1668, la première d'*Amphitryon* est donnée au Palais-Royal. Le roi et la cour assistent à la 3e représentation aux Tuileries.

Saison 1668-1669 : C'est une saison faste. On a beaucoup joué au théâtre du Palais-Royal : 192 représentations, sur 22 pièces mises à l'affiche, 12 sont de Molière. Pour la paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), le roi donne à sa cour des fêtes splendides. Plus de deux mille personnes assistent au *Grand Divertissement royal*, pastorale avec chants et danse. La musique est de Lully, les paroles de Molière. La comédie de George Dandin est enchâssée dans la pastorale. *L'Avare* (22e pièce de Molière qui joue Harpagon) est joué pour la première fois le 9 septembre au Palais-Royal. Molière y dénonce l'omniprésence de l'argent dans la société de son temps. Il ne la jouera que 47 fois dans son théâtre. Le public boude la pièce qui deviendra après sa mort, l'un de ses plus grand succès. La pièce est en prose, ce qui a choqué pour une grande comédie en cinq actes. La pièce est sérieuse. Harpagon n'est pas un personnage directement comique. Et puis le triomphe du *Tartuffe*, enfin joué librement le 5 février 1669 va faire oublier *L'Avare*.

Saison 1669-1670 : La troupe a suivi la cour à Chambord du 17 septembre au 20 octobre 1669. C'est là qu'est joué Monsieur de Pourceaugnac (23e pièce de Molière qui joue Pourceaugnac), agrémentée de ballets et de musique. Lully a écrit la musique. Le public parisien voit la pièce à partir du 15 novembre. Le succès est très vif. Pour le carnaval un ballet est commandé à Molière, *Les Amants magnifiques*. La musique est de Lully.

Saison 1670-1671 : Le roi qui vient de recevoir l'ambassadeur ottoman à Versailles veut donner à sa cour une comédie-ballet où les turcs apparaissent sur la scène. Molière écrit les paroles, Lully la musique. **Le Bourgeois gentilhomme** (25e pièce de Molière qui joue M. Jourdain) est interprété sept fois devant la cour en octobre 1670 puis est donnée aux parisiens. C'est un grand succès. En janvier 1671, dans la grande salle des Tuileries, construite par Le Vau et capable d'accueillir sept mille spectateurs (mais avec une très mauvaise acoustique), Psyché, tragi-comédie et ballet (la comédie-ballet est en train d'évoluer vers l'opéra) est dansé devant le roi. Le livret est de Molière. La musique de Lully.

Saison 1671-1672 : *Les Fourberies de Scapin*, jouées le 24 mai 1671, sont un échec. La pièce connaîtra le succès après la mort de Molière : 197 représentations de 1673 à 1715. En décembre 1671, le roi commande pour l'arrivée de la nouvelle femme de Monsieur un ballet, *La Comtesse d'Escarbagnas* joué plusieurs fois devant la cour. Le 11 mars 1672, *Les Femmes savantes* (29e pièce de Molière qui joue Chrysale) sont données au Palais-Royal. La pièce, sans ornement musical, poursuit la lutte contre la préciosité. Ce n'est pas un franc succès. Le roi la voit deux fois, la dernière fois le 17 septembre 1672 à Versailles, sans doute la dernière fois que Molière joue à la cour.

Le conflit avec Lully

Pendant neuf ans, Molière et Lully, le musicien préféré du roi, ont collaboré avec succès, Lully faisant la musique des comédies de Molière pour les grandes fêtes royales. Comme Molière, il pensait jusqu'alors l'opéra en français impossible. Le succès de *Pomone*, premier opéra français le fait changer d'attitude. Il décide de créer un opéra à sa manière et d'en avoir le monopole. Suite du conflit de Molière avec Lully, le roi ne verra la pièce de Molière qu'en 1674 à Versailles.

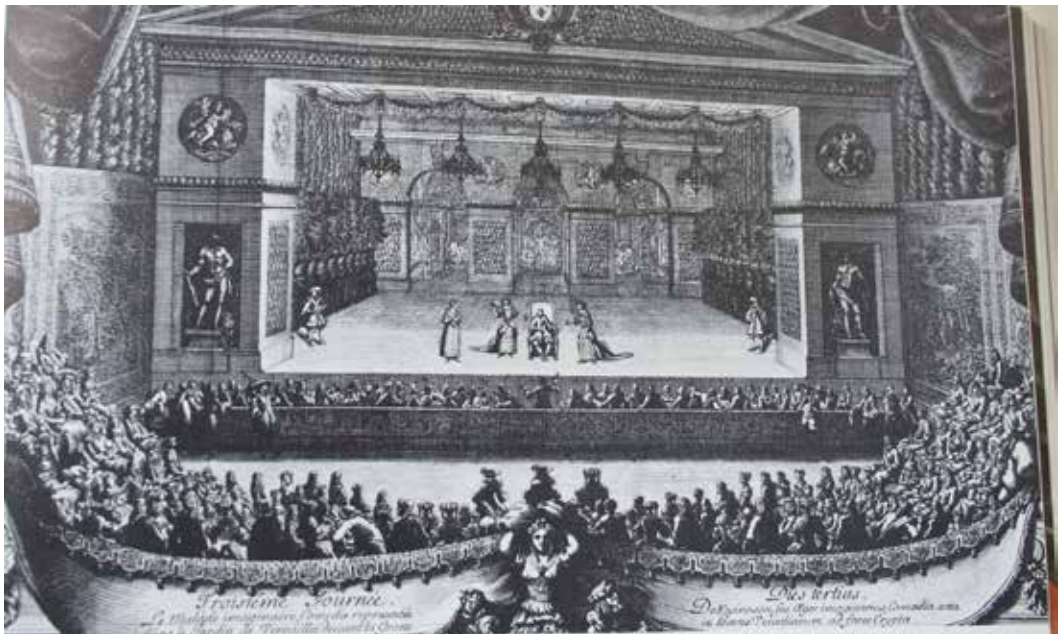

Le Malade imaginaire à Versailles

Le roi accorde alors à Lully l'exclusivité des spectacles chantés et interdit de faire chanter une pièce entière sans sa permission. La troupe de Molière proteste, une bonne partie de son répertoire étant constituée de comédies-ballets. Le 29 mars 1672, le roi lui accorde la permission d'employer 6 chanteurs et 12 instrumentistes, à peu près l'effectif utilisé par son théâtre. Le 8 juillet 1672, *La Comtesse d'Escarbagnas* est donnée au Palais-Royal avec une musique nouvelle de Charpentier. En septembre, un nouveau privilège accorde à Lully la propriété des pièces dont il fera la musique: il voulait ainsi éviter à l'avenir d'être dépouillé de tous ses droits, comme c'était le cas toutes les fois que Molière reprenait *Psyché* sur son théâtre.

Le goût du roi va à l'opéra, au détriment de ce que pratique Molière, attaché à l'importance du texte parlé et à la primauté de l'écrivain sur le musicien. Molière sait que si le roi a accordé à Lully le monopole des spectacles en musique, ce n'est pas pour confier à un autre le soin des prochaines fêtes. Mais le roi aime aussi la comédie. La création au Palais-Royal du *Malade imaginaire* (30e pièce de Molière qui joue le rôle-titre), comédie mêlée de musique (de Charpentier) et de danses, est la réponse de Molière. Son pari est que le roi va souhaiter voir sa pièce. Le succès du *Bourgeois gentilhomme* — pièce qui annonce à beaucoup d'égards *Le Malade imaginaire* — et le triomphe de *Psyché* au Palais-Royal lui ont aussi confirmé que la troupe peut gagner de l'argent en jouant des pièces avec ballets et parties chantées pour le seul public parisien.

La mort de Molière

Le 17 février 1673, à la 4e représentation du *Malade imaginaire*, où il joue le rôle principal qui est long et commence par un grand monologue, Molière se sent plus fatigué par sa fluxion qu'à l'ordinaire mais il refuse de supprimer la représentation et meurt quelques heures après être sorti de scène. Il ne saura jamais qu'il avait gagné son pari: un an et demi plus tard, sa troupe sera invitée à donner *Le Malade imaginaire* dans les jardins de Versailles à l'occasion des fêtes pour la conquête de la Franche-Comté.

Les circonstances

Fauteuil utilisé par Molière lors de sa dernière représentation et dans lequel il serait mort exposé à la salle Richelieu de la Comédie-Française.

La page du registre de La Grange qui relate la mort de Molière. « Ce même jour après la comédie, sur les 10 heures du soir, M.de Molière mourut dans sa maison rue de Richelieu, ayant joué le rôle du *Malade imaginaire*…

Il existe quatre récits de la mort de Molière (le 17 février 1673) plus ou moins détaillés et plus ou moins convergents, nous ne les avons pas retenus ici. Nous avons préféré un passage romancé extrait de ***Monsieur de Molière*** de Mikhaïl Boulgakov :

Le soir, sur la scène du Palais-Royal, de docteurs comiques en bonnets noirs et des apothicaires armés de clystères reçoivent médecin, le bachelier Argan :

« Mais si maladia

Opiniatria

Non vult se garire

Quid illi facere? »

Le bachelier Molière leur crie gaiement sa réponse:

« Clysterium donare,

Postea seignare,

Ensuitta purgare.

Reseignare, repurgare et reclysterisare. »

A deux reprises, le postulant jure fidélité à l'Académie de Médecine et quand le président exige un troisième serment, le candidat – au lieu de lui répondre – pousse une plainte inattendue et s'effondre dans son fauteuil. Les comédiens en scène tressaillent, s'alarment : ils ne s'attendaient pas à ce jeu de scène, et la plainte paraît naturelle. Mais le héros se relève, éclate de rire et crie :

« – Juro ! »

Le parterre ne remarque rien. Seuls, quelques acteurs ont vu que le visage d'Argan a changé de couleur et que la sueur perle à son front. Chirurgiens et apothicaires dansent leur sortie de ballet et le spectacle s'achève.

« – Qu'avez-vous eu maître ? » demande avec inquiétude la Grange qui jouait Cléante.

« – Rien de grave, répond l'autre. Simplement j'ai ressenti une douleur dans la poitrine. A présent tout est passé. »

La Grange sort dresser les comptes de la soirée et régler quelques affaires. Baron, qui n'était pas pris par le spectacle, rentre chez Molière alors que l'autre se change :

« – vous seriez-vous senti mal ? » demanda-t-il.

« – Comment le public a-t-il trouvé le spectacle ? » répond Molière.

« – Parfait. Mais vous me paraissez plus mal que tantôt, maître ? »

« – J'ai une mine excellente, réplique le directeur, mais j'ai un froid qui me tue. » Et là, ses dents se mettent à claquer.

Baron lui jette un regard interrogatif, pâlit et s'agite. Il ouvre la porte de la loge et crie :

« – Holà ! y a-t-il quelqu'un ? Qu'on amène au plus vite ma chaise à porteur. »

Retirant son manchon, il conseille à Molière d'y enfiler les mains. Le directeur a sombré dans un calme étrange, il obéit en silence ; ses mâchoires battent la chamade. Quelques instants plus tard, on le couvre, les porteurs le soulèvent et l'installent dans la chaise pour l'emporter chez lui.

Rue de Richelieu, tout est encore sombre. Armande rentre juste du spectacle où elle tenait le rôle d'Angélique. Baron lui glisse à l'oreille que Molière ne se sent pas bien. Dans la maison, des gens courent en tous sens, des bougies à la main. On ramène le dramaturge par l'escalier jusqu'à son appartement. En bas, Armande commence à donner des ordres et envoie un serviteur chercher le médecin.

Pendant ce temps, Baron, aidé d'un domestique, déshabille et couche Molière. Son inquiétude ne fait que croître.

« – Maître, ne voulez-vous pas quelque-chose ? Peut-être du bouillon ? »

L'autre avec un sourire méchant qui lui découvre les dents :

« – Ah non ! Les bouillons de ma femmes sont de vraies eaux-fortes pour moi, je sais tous les ingrédients qu'elle y fait mettre.

« – Voulez-vous de votre remède ? »

« – Non. Non. Je crains les drogues qu'il faut avaler. Faites que je puisse dormir. »

Baron se tourne vers la servante :

« – Un cataplasme de houblon, vite ! » lui commande-t-il à voix basse. Elle revient un instant plus tard avec le cataplasme qu'elle glisse sous la tête du malade. Il a un accès de toux et du sang apparaît sur son mouchoir. Baron le regarde attentivement en rapprochant la bougie de son visage : le nez de Molière s'est émacié, des cernes apparaissent sous les yeux et une fine sueur perle à son front.

« – Demeure ici », murmure t-il à la servante. Il se précipite en bas et tombe sur Jean Aubry, fils de Léonard Aubry, l'optimiste maître-paveur. Jean avait épousé Geneviève Béjart.

« – Monsieur Aubry murmure Baron, il est très mal, courez chercher un prêtre ! »

Aubry pousse une exclamation, rabat son chapeau sur les yeux et sort en courant de la maison. Près de l'escalier apparaît Armande, une bougie à la main.

« – Mademoiselle Molière, dit Baron, vous aussi, envoyez quelqu'un pour un prêtre, mais vite ! »

Elle renverse sa bougie et disparaît dans l'obscurité.

« – Et par tous les diables, pourquoi diantre ne vient-il aucun docteur ? » gronde Baron perplexe, et il se précipite en haut.

« – Que voulez-vous, maître ? » demande t-il et il lui essuie de son mouchoir le front.

«– De la lumière ! répond le dramaturge. Et donnez-moi un petit morceau de fromage de Parmesan. »

« – Du parmesan ! » dit Baron à la domestique qui, tout effarée, pose sa bougie sur un fauteuil et sort précipitamment.

« – Dites à ma femme de monter chez moi », ordonne le malade. Baron descend l'escalier en courant.

« – Holà quelqu'un ? Donnez de la lumière ! Mademoiselle Molière ! »

En bas, l'une après l'autre des bougies s'allument dans des mains tremblantes. A ce moment-là, à l'étage, Jean-Baptiste se tend de tout son corps, frissonne, le sang coule abondamment de sa bouche, inondant ses vêtements. D'abord il se sent soulagé : « C'est bien… » songe-t-il même. […] Le sang coule à flots de la gorge. Une veine a dû se rompre quelque part… Le sang l'étouffe et il remue la mâchoire inférieure. Modène[1] disparaît de sa vue et aussitôt le Rhône revit dans une apocalypse. Le soleil, sous l'apparence d'une boule pourpre, commence à s'enfoncer dans les eaux au son du luth de l' « Empereur » d'Assoucy.[2] « Est-ce

absurde, songe Molière, ni le Rhône ni ce luth ne sont là de saison… Je suis tout bonnement en train de mourir… » Il a le temps de se demander avec curiosité : « A quoi peut bien ressembler la mort ? » et il la voit aussitôt. Elle est entrée en courant dans la pièce, coiffée d'une cornette, et s'est empressée de faire un grand signe de croix sur lui. Il veut encore l'examiner le plus attentivement possible, mais il ne voit rien de plus. Baron, deux candélabres à la main, monte par l'escalier, l'inondant de lumière. A sa suite, sa traîne relevée d'une main court Armande. Elle tire derrière elle une petite fille aux joues bouffies :

« – Ce n'est rien, ce n'est rien, n'aie pas peur Esprit[3], lui chuchote-t-elle à l'oreille. Allons chez ton Père ! »

On entend le chant triste et nasillard de la Clarisse. En faisant irruption dans la pièce, Armande et Baron la découvre en prière les mains jointes.

« Sainte-Claire… songe Armande et elle découvre le lit et Molière lui-même tout inondé de sang. La petite fille prend peur et éclate en sanglots.

« – Molière ! » dit Armande d'une voix qui tremble, comme il ne lui est jamais arrivé. Mais elle ne reçoit aucune réponse.

Baron pose à la volée les candélabres sur la table, dégringole les degrés quatre à quatre et, agrippant un serviteur, se met à crier :

« – Où traînais-tu ? Où est le médecin, répond misérable ! »

« – Monsieur de Baron qu'y puis-je ? répond le valet d'une voix désespérée. Aucun d'eux ne veut venir chez Monsieur de Molière ! personne ! »

———————

La maison était plongée dans une douloureuse confusion qui gagna les Clarisses. Après avoir longuement récité des prières sur la dépouille de Molière, lavé, vêtu de frais et recouvert d'un linceul, elles se trouvèrent fort embarrassées. C'est que la terre refusait d'accueillir le corps du comédien.

La veille, Jean Aubry avait vainement imploré Lenfant et Lechaut, prêtres de Saint-Eustache, de se rendre au domicile du mourant. Ils avaient refusé catégoriquement. Un troisième, du nom de Paysant, prit en compassion le désarroi d'Aubry et se dérangea jusqu'à la maison du directeur. Il était trop tard, il venait d'expirer. Paysant s'empressa de repartir. Quant à l'enterrer religieusement, il ne pouvait en être question. Le comédien était mort sans repentir, en état de mortel péché, sans abjurer une profession honnie par l'Eglise et sans faire la promesse écrite qu'au cas où Dieu, dans son infinie miséricorde, lui rendrait la santé, il ne jouerait plus jamais.

Faute de cette clause, pas un seul prêtre du diocèse de Paris ne se serait risqué à accompagné monsieur de Molière au cimetière, sans compter qu'aucun cimetière ne l'aurait accepté.

Armande commençait à désespérer lorsqu'arriva François Loiseau, curé d'Auteuil, qui s'était lié d'amitié avec le défunt.

Extrait du roman biographique de **Mikhaïl Boulgakov,** *Monsieur de Molière*.

Editions Robert Laffont / p222 - 226

[1] Modène : Le sieur de Modène, premier amant de Madeleine.

[2] D'Assoucy : Charles Coypeau dit d'Assoucy (1605-1677), poète libertin.

[3] Esprit : Esprit-Madeleine Poquelin, fille de Madeleine Béjart et de Molière, décédée à 58 ans.

L'inhumation

Molière n'a pas signé la renonciation à sa profession de comédien. Le rituel du diocèse de Paris subordonne l'administration des sacrements à cette renonciation. Il ne peut donc recevoir une sépulture religieuse.

Vu la notoriété du mort, l'Église est embarrassée. Le curé de Saint-Eustache ne peut, sans faire scandale, l'enterrer en faisant comme s'il n'avait pas été comédien. Et, de l'autre côté, refuser une sépulture chrétienne à un homme aussi connu du public risquait de choquer. Le seul moyen est de s'adresser à l'archevêque qui a seul pouvoir d'interpréter son règlement en montrant que le comédien est mort en bon chrétien, qu'il avait l'intention de se confesser, qu'il en a été empêché par des contretemps. L'archevêque, après enquête, « eu égard aux preuves » recueillies, permet au curé de Saint-Eustache d'enterrer Molière, à deux conditions « sans aucune pompe et hors des heures du jour ».

On enterra Molière le 21 février au cimetière Saint-Joseph. On n'a pas de récit contemporain des faits. « Il s'amassa ce jour-là une foule incroyable de peuple devant sa porte. » dit Grimarest. « Le convoi se fit tranquillement à la clarté de près de cent flambeaux. »

La fin soudaine, presque sur scène, d'un comédien célèbre et controversé provoqua dans la presse un déferlement d'épitaphes et de poèmes (on en compte une centaine), le plus souvent hostiles. D'autres célèbrent ses louanges, comme l'épitaphe de La Fontaine :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît :
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissait la France.
(...)
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir, malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence.

Le 6 juillet 1792, désireux d'honorer les cendres des grands hommes, les révolutionnaires exhumèrent les restes présumés de Molière et de La Fontaine. L'enthousiasme retombé, ils restèrent de nombreuses années dans les locaux du cimetière, puis transférés en l'an VII au musée des monuments français. A la suppression de ce musée en 1816, on transporta les cercueils au cimetière de l'Est, l'actuel Père-Lachaise, où ils reçurent une place définitive le 2 mai 1817.

Épilogue

Une semaine après la mort de Molière, les comédiens recommencent à jouer, *Le Misanthrope* d'abord, dont Baron reprend le rôle principal, puis *Le Malade imaginaire*, La Thorillière jouant le rôle de Molière. Le 21 mars, c'est la clôture de Pâques. Baron, La Thorillière, le couple Beauval quittent la troupe pour rejoindre l'Hôtel de Bourgogne et un mois plus tard le roi reprend la salle qu'il prêtait gratuitement à Molière pour la donner à Lully, afin d'y représenter ses spectacles d'opéra.

Armande Béjart, qui a 31 ans, et La Grange, l'ancien bras droit de Molière, vont sauver l'existence de la troupe de Molière. Ils commencent par recruter le comédien Rosimond (jusqu'alors au Marais) pour reprendre les rôles tenus par Molière, et ils louent rue Guénégaud le théâtre où avait été joué *Pomone*, le premier opéra français en 1669; c'est Armande et son beau-frère qui prêtent à la troupe les sommes nécessaires pour racheter le droit au bail et une partie du coût des décors et des machines, réclamés par le marquis de Sourdéac et son associé pour leur céder la salle. Grâce à la dissolution de la troupe du Marais tous les acteurs doivent rejoindre par décret royal l'ancienne troupe de Molière, dite depuis 1665 Troupe du Roi, désormais forte de 19 comédiens et comédiennes. Le 9 juillet 1673, « la troupe du roi en son hôtel de la rue Guénégaud » ouvre la nouvelle saison avec *Tartuffe* puis joue le répertoire de Molière.

En 1680, sur décret royal, la Troupe du roi à l'Hôtel Guénégaud doit fusionner avec la Troupe Royale de l'Hôtel de Bourgogne : c'est la naissance de la Comédie-Française. La nouvelle compagnie est assez nombreuse pour jouer désormais tous les jours de la semaine (et non plus seulement les jours ordinaires de comédie, mardi, vendredi, dimanche) et se partager entre Paris et Versailles.

En 1682, paraissent les *Œuvres de Monsieur de Molière* en huit tomes.

En 1723, la postérité de Molière s'éteint avec la mort de sa fille, Esprit-Madeleine Poquelin.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Moli%C3%A8re

Ouvertures pour une réflexion

Le décor et le contexte de *L'École des femmes* sont à la fois parfaitement conventionnels et radicalement contemporains : « la scène est dans une place de ville », autrement dit dans le lieu carrefour de la comédie, et dans la ville des années 1660, Paris, capitale de la galanterie et dans le même temps dominée par la puissance patrimoniale. C'est ainsi que l'opposition topique de la comédie (les vieux contre les jeunes) prend un sens tout à fait contemporain : les jeunes gens, dont la galanterie et l'amour sont naturels, ne peuvent qu'affronter le monde des vieux où rien n'est véritablement aimable, où tout est contrainte – en particulier l'éducation –, réclusion et obligation ; un monde sans liberté pour les femmes, sans jeu et surtout sans plaisir : « Le mariage, Agnès, n'est pas un badinage./ À d'austères devoirs le rang de femme engage,/ Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends,/ Pour être libertine et prendre du bon temps. »

Une question majeure se pose alors : faut-il instruire les femmes, ou faut-il les éduquer à obéir et à admettre que « du côté de la barbe est toute la puissance » ? faut-il tenir compte de leur nature, autrement dit de leur aptitude au plaisir, ou bien faut-il s'appuyer sur la morale des pères et sur la religion pour les tenir dans leurs devoirs de femmes bientôt mariées ?

La grande scène (III, 2) où Arnolphe lit à Agnès *Les Maximes du mariage ou les devoirs de la femme mariée*, avec son exercice journalier devient un enjeu idéologique intéressant, lorsqu'on sait qu'un comédien, par définition excommunié et réputé amoral par sa fonction et par sa vie, serine une parodie de directives spirituelles et morales – si courantes à l'époque – pour les rendre ridicules. Quel peut donc bien être « l'exercice journalier » des devoirs d'une femme mariée ? Que peut êt [...]

Christian BIET, « L'ÉCOLE DES FEMMES, Molière - Fiche de lecture », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 17 janvier 2019. URL : *http://www.universalis.fr/encyclopedie/l-ecole-des-femmes-moliere/*

LE MARIAGE FORCÉ

Plusieurs pièces de Molière abordent la thématique du mariage forcé (l'une de ses comédies-ballets écrite en 1664 a d'ailleurs ce thème pour titre). Il s'agit le plus souvent d'un père qui, voulant marier sa fille à un homme fortuné, fait fi de ses désirs à elle et méprise l'amour au profit de l'argent.

Le mariage forcé a toujours existé, et est encore répandu de nos jours, dans de nombreuses sociétés traditionalistes, mais également en Europe, principalement au sein des populations immigrées.

Selon l'Article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « toute personne a le droit de se marier et de fonder une famille sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux ».

En d'autres termes, la pratique du mariage forcé est une violation des droits de la personne. Ce genre de pratique est contraire à la liberté de conscience car le mariage forcé ignore le choix de vie des (jeunes) femmes et hommes.

Il est aussi important d'ajouter que le mariage forcé est une forme de violence liée à « l'honneur ». En effet, la notion d'honneur est toujours exprimée dans le cas de mariage forcé. Au nom de « l'honneur », les membres de la famille et de la communauté peuvent exercer un contrôle permanent du comportement d'un des membres.

En Belgique, chacun(e) a le droit de choisir librement son/sa partenaire. Pour se marier, les deux personnes concernées doivent être d'accord avec cet acte. Ni les parents, ni l'entourage ne peuvent choisir à la place de la personne concernée. Avant un mariage forcé, la famille/l'entourage peut exercer des pressions comme :

- Du chantage affectif ;
- Des intimidations ;
- Des insultes ;
- Des agressions physiques ;
- Des privations (de sorties, de GSM, d'argent, de nourriture) ;
- L'interdiction de continuer sa scolarité, ses études supérieures ;
- La séquestration (enfermement) à la maison ou chez un membre de la famille.

Qu'entend-on par consentement libre et éclairé ?

Lorsque les familles/communautés recourent à de la violence ou à d'autres formes de menaces ou de contraintes pour amener la personne à donner son consentement à un mariage, celui-ci n'a pas été donné librement.

Lorsqu'une personne ne possède pas les capacités de décider librement pour elle-même (car elle est, par exemple, atteinte d'un handicap mental ou extrêmement dépendante), le mariage devra potentiellement être considéré comme forcé.

http://www.planningsfps.be/activites/Violences-sexuelles/Le-mariage-force/Pages/default.aspx

Mariages forcés, arrangés, blancs, gris ou précoces ?

Le mariage forcé doit être distingué du mariage arrangé, du mariage blanc ou simulé, du mariage gris et du mariage précoce.

Le mariage arrangé est une union où un tiers (généralement les parents) présente les partenaires l'un à l'autre. Ils sont libres d'accepter ou non de se marier avec la personne qui leur aura été présentée. Le refus du mariage est donc possible, depuis la rencontre des partenaires jusqu'au jour du mariage. Étant donné le libre consentement des époux/épouses, ce genre de mariage n'est pas problématique. Au contraire du mariage forcé qui consiste à imposer une union contre la volonté de l'un(e) ou des deux époux/épouses, soit par contrainte et pression, soit par menace et violence. Le mariage arrangé peut prendre deux formes :

- Soit les jeunes adultes ont donné leur accord *a priori* pour que les parents choisissent pour eux un(e) époux/épouse. Dès que la décision des parents aura été prise, ils approuveront ce choix ;
- Soit les parents proposeront plusieurs partenaires lors, par exemple, de festivités rassemblant les « bons partis ». Le/la jeune adulte donnera son consentement à l'élu(e) de « son choix » *a posteriori*.

Attention ! Certains mariages sont « fortement » arrangés. Dans ce genre de situation, les futur(e)s époux/épouses sont constamment sous pression de la part de la famille et/ou de la communauté. Face à cette pression, ils finissent par donner à contrecœur leur consentement au mariage sans juger qu'ils/elles ont été forcé(e)s. Concernant ce genre de mariage, nous nous interrogeons sur le respect du consentement des deux partenaires.

Le mariage blanc est une union dans laquelle un des partenaires se marie avec un objectif en tête : celui d'obtenir/de faire obtenir des papiers ou de l'argent. Ce genre de mariage unit d'un commun accord deux personnes qui ne s'aiment pas.

Le mariage gris est assimilé à une « escroquerie sentimentale ». C'est un mariage qui est conclu alors que l'un des deux partenaires, sincère et de bonne foi, est trompé par l'autre sur ses intentions réelles.

Pour finir, **le mariage précoce** a pour caractéristique le jeune âge de la/des marié-e-s. Parfois, des jeunes filles âgées de 10 ans peuvent être données en mariage à des hommes âgés de 40 ans. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que la pratique de ce genre de mariage est la plus répandue. On retrouve aussi des mariages précoces dans certaines catégories de population au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans certaines parties de l'Asie.

http://www.planningsfps.be/activites/Violences-sexuelles/Le-mariageforce/Pages/mariages-forces-arranges-blancs-gris-ou-precoces.aspx

Causes et conséquences du mariage précoce et forcé

Chaque année, plus de 12 millions de filles sont mariées de force avant l'âge de 18 ans. Ces filles voient alors leur droit à l'enfance et à l'éducation volé, et leurs perspectives d'avenir et d'évolution limitées. Les mariages forcés et précoces maintiennent les jeunes filles dans des conditions de pauvreté et d'impuissance, de génération en génération.

Les causes du mariage précoce et forcé

Dans les pays en développement, 1 fille sur 5 est mariée de force avant ses 18 ans. À travers le monde, 650 millions de femmes vivent aujourd'hui en ayant été mariées pendant leur enfance. Ce phénomène s'explique par :

- **L'inégalité des sexes** - Dans les sociétés pratiquant le mariage précoce et forcé, les filles et les femmes ont un statut inférieur à celui de l'homme. Les filles sont mariées jeunes car elles sont considérées comme un poids pour la famille et que leur bien-être n'est pas une priorité.
- **La pauvreté** - Dans les pays en développement, une fille est souvent considérée comme un fardeau. Son mariage permet aux parents d'avoir une bouche en moins à nourrir, de s'enrichir et de créer des alliances stratégiques avec une autre famille.
- **Certaines pratiques traditionnelles** - Dans de nombreux pays, l'honneur d'une famille passe par la virginité féminine. Les parents marient leurs filles bien avant qu'elles ne soient prêtes à avoir des relations sexuelles afin d'éviter qu'elles ne tombent enceinte et ne puissent plus être mariées.
- **L'absence de certificat de naissance** - 230 millions d'enfants n'ont pas été enregistrés à la naissance dans le monde. Les filles ne possédant aucune identité juridique ne peuvent fournir de preuve de leur jeune âge, qui prouverait l'illégalité d'un mariage précoce.
- **La non application des lois** - Même quand le mariage précoce est interdit, beaucoup de familles l'ignorent et/ou enfreignent la loi. Dans certains pays, cette violation est si répandue et normalisée que les sanctions sont rares.
- **Les situations d'urgence** - Les situations précaires (conflits, catastrophes naturelles, crises humanitaires) augmentent la pression économique qui pèse sur les foyers, entraînant des familles qui ne l'auraient jamais envisagé à marier leurs filles trop jeunes.

Les conséquences du mariage précoce et forcé

Le mariage précoce et forcé présente de graves conséquences sur la vie d'une fille, mais aussi sur sa communauté et son pays tout entier :

- **Violence et abus sexuels** - Les mariages précoces entrainent souvent violences et abus sexuels de la part du mari, et les relations sexuelles sont souvent forcées.
- **Risques pour la santé** - Il s'agit notamment des risques liés aux grossesses précoces, première cause de mortalité chez les 15 à 19 ans, mais aussi au VIH car, même si une fille a eu la chance de recevoir une éducation sexuelle, elle est rarement en capacité de négocier des relations sexuelles protégées.
- **Déscolarisation** - Une fois mariée, une fille est considérée comme adulte et est prise en charge par son mari. Elle n'a donc plus d'intérêt à aller à l'école. Les tâches domestiques et l'éducation des enfants ne leur en laissent de toute manière pas le temps. Pourtant, l'éducation des filles est le meilleur instrument de lutte contre la pauvreté. Une fille instruite met au monde moins d'enfants et, sensibilisée à l'importance de l'éducation, elle veille à ce que ses enfants aient une éducation de qualité et lutte ainsi à son tour contre le mariage précoce.
- **Perpétuation du statut inférieur des femmes et de la pauvreté** - Les mariages précoces maintiennent les filles dans leur statut inférieur à l'homme et ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays.

https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-09-23-causes-et-consequences-du-mariage-precoce-et-force

Le mariage forcé n'est pas une pratique limitée à une région du monde.

On le trouve dans quasiment toutes les cultures, encore à l'heure actuelle. Pourtant, le drame du mariage forcé, fait rarement les gros titres des journaux. Beaucoup de jeunes filles, un soir, en rentrant à la maison, apprennent qu'elles ont été mariées à un homme du village de leurs parents, souvent un cousin germain du père. L'union est parfois promise depuis la naissance de l'enfant. L'objectif de ces mariages forcés est de transmettre la lignée, de maintenir les traditions.

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant fixe à 18 ans la limite de l'enfance. L'article 24-3 oblige les États à prendre toutes les mesures efficaces et appropriées en vue d'abolir les pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants, et le Comité des droits de l'enfant a affirmé que le mariage des enfants et le mariage forcé étaient des pratiques traditionnelles préjudiciables et des formes de discrimination liées au genre. Selon le Groupe de travail sur les petites filles créé par des ONG et l'Unicef, les mariées les plus jeunes risquent d'avoir des époux beaucoup plus âgés qu'elles. L'organisation rapporte en fait que "plus l'épouse est jeune, plus la différence d'âge est grande avec le mari ; dans les pays les moins avancés (à l'exception de la Chine), 35 % des partenaires des adolescentes mariées et âgées de quinze à dix-neuf ans ont au moins dix ans de plus qu'elles.".

Certaines coutumes, notamment en Inde, permettent d'utiliser les jeunes filles comme des monnaies d'échange. Dans certains cas, une personne qui aurait contracté une dette et qui serait incapable de la rembourser s'engage parfois en nature et promet à son créancier l'enfant qui va naître si c'est une fille. Le moment venu, la fille est cédée à l'homme qui la considère comme sa propriété. Il arrive qu'il l'épouse ou qu'il la cède à son fils !

(extrait de la brochure «femmes/hommes dans le monde» publiée par la Communauté Française).

Mariages forcés : en Europe aussi !

D'après le GAMS (Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles), on évalue à 70 000 le nombre d'adolescentes de 10 à 18 ans potentiellement menacées par un mariage forcé, toutes communautés confondues, domiciliées en Ile-de-France et dans six départements à forte population immigrée (Nord, Oise, Seine-Maritime, Eure, Rhône, Bouches-du-Rhône).

Si le phénomène est difficile à recenser, car le sujet est tabou, toutes les associations constatent une hausse des mariages forcés dans toutes les communautés où ils sont pratiqués, qu'elles soient originaires de Turquie, du Maghreb, d'Afrique noire ou d'Asie. Pour le GAMS, cette augmentation s'explique d'abord pour des raisons démographiques mais aussi administratives : en effet, les jeunes filles nées de la politique de regroupement familial au début des années 80 arrivent aujourd'hui à l'âge du mariage. Pour les époux venus de l'étranger, c'est aussi une stratégie d'obtention des papiers.

Source : http://www.sos-sexisme.org/

Dans certaines régions de Turquie, le mariage forcé est la règle pour plus d'une femme sur deux !

Une étude menée dans plusieurs provinces de l'est et du sud-est de la Turquie, où l'accès des femmes à l'éducation et aux services est plus restreint que dans d'autres régions du pays, a montré que 45,7 % des femmes n'avaient pas été consultées sur le choix de leur mari et que 50,8 % avaient été mariées sans leur consentement. Pour certains hommes, le mariage est un moyen d'échapper à des poursuites pour agression sexuelle, viol ou enlèvement. Le gouvernement a proposé de supprimer dans le nouveau projet de Code pénal la disposition permettant aux hommes d'échapper aux poursuites ou de bénéficier d'une peine réduite s'ils épousent la victime. Contribuant au débat sur la suppression de cette faille dans la législation, le ministre de l'Intérieur, Abdulkadir Aksu, a signalé en novembre 2003 que la loi avait permis à 546 hommes en 2002 et 163 autres durant les quatre premiers mois de 2003 de bénéficier d'une peine réduite après avoir été reconnus coupables d'avoir " pris la virginité d'une personne en lui promettant le mariage ".

Le “ bedel ”

Dans certaines provinces, le bedel existe toujours. Cette pratique consiste à échanger des filles - une famille promet une de ses filles en mariage au fils d’une autre famille ou de la même famille élargie, en échange de la sœur de celui-ci - pour éviter d’avoir à leur payer une dot.

Des femmes sont contraintes de se marier dans une autre famille à titre de compensation pour le “sang versé ” ; elles évitent ainsi qu’un fils de leur propre famille ne soit tué. Dans d’autres cas, des hommes enlèvent une fille à titre de vengeance pour un affront ou un acte répréhensible commis par la famille de la jeune fille ou la famille d’un époux “ promis ”. Ceci peut avoir pour conséquence que la jeune fille n’est plus “ acceptable ” comme épouse.

Le mariage de mineures

“ J’assurais la défense d’une jeune fille qui avait été violée par un homme marié dans la maison où elle travaillait. Le juge s’est adressé à l’homme en lui disant : “Espèce de coquin !” Je me suis levé pour protester, je voulais que le juge soit dessaisi, mais le frère aîné de la jeune fille m’a demandé de me rasseoir. Il m’a dit : “Il y a un vieux qui a accepté de l’épouser [malgré le viol]. Si l’affaire s’éternise, il risque de changer d’avis”. ” Un avocat d’Ankara.

“ Mon père ne voulait pas que j’aille à l’école, on m’a donc retirée très tôt [au bout de trois ans] [...] Le directeur de l’entreprise où je travaillais m’a encouragée et j’ai repris mes études à quatorze ans pour obtenir le certificat d’études primaires. Il a joué un rôle très important pour moi, il [...] me donnait des livres pour m’aider [...] Je voulais être médecin, mais on m’a mariée à l’âge de seize ans. Quand mon mari m’a battue, je suis repartie chez mes parents. Le soir, mon père a vu mon mari rentrer se dirigeant vers la maison et il m’a dit de retourner chez moi avant qu’il n’arrive et de préparer son dîner. J’ai refusé et mon père s’est mis en colère. Mon père ne savait pas que mon mari me battait, mais cela n’aurait rien changé puisque lui-même battait ma mère [...] Mon mari respectait mon père et la situation s’est un peu améliorée par la suite. Je veux que ma fille aille à l’école et qu’elle fasse des études. ”

Témoignages tirés du rapport “ Turquie, les femmes et la violence au sein de la famille ”, EUR 44/013/2004, disponible sur web.amnesty.org/library/index/FRAEUR440222004

Selon la législation turque, l’âge légal du mariage est de “ dix-sept ans révolus ”. Une personne de moins de dix-huit ans n’est pas majeure au regard de la loi et elle ne peut se marier qu’avec le consentement de ses parents. Mais beaucoup de personnes ignorent la loi ou refusent de la respecter. Les mariages illégaux (où l’un des conjoints est mineur ou polygame) sont souvent contractés sous forme de mariages religieux (imam nikahi) qui n’ont pas de valeur légale et sont normalement célébrés en plus de la cérémonie civile. Les mariages d’enfants constituent en eux-mêmes des mariages forcés, un enfant ne pouvant pas être considéré comme ayant donné son consentement.

Ce phénomène de mariage forcé touche aussi la communauté turque de Belgique. Une jeune fille d’origine turque, âgée de 23 ans, s’est récemment suicidée dans son appartement de Saint-Josse (Bruxelles). Son père lui avait annoncé son mariage avec un homme dont elle ne voulait pas. D’après l’association ELELE, aujourd’hui 94% des garçons et 98% des filles d’origine turque ayant grandi en France sont victimes à l’âge de 18 ou 19 ans de mariages arrangés avec de jeunes Turcs. Il s’agit souvent d’unions avec le cousin germain ou la cousine germaine maternelle.

https://www.amnesty.be/je-veux-agir/agir-localement/agir-a-l-ecole/l-espace-enseignants/enseignement-secondaire/dossier-papiers-libres-2004-les-violences-contre-les-femmes/article/4-5-les-mariages-forces?gclid=EAIaIQobChMIydL1wIfy3wIVEOd3Ch2-KgpIEAAYAiAAEgLK2_D_BwE

Les filles en chiffres

Le mariage d'enfants est totalement interdit

- Au Zimbabwe depuis le 20 janvier 2016
- Au Mali depuis le 14 février 2017
- En République Dominicaine depuis le 30 mai 2017
- Au Honduras depuis le 12 juillet 2017
- Au Salvador et Guatemala depuis le 17 août 2017

La Jordanie et le Liban ont interdit aux violeurs d'épouser leur victime pour échapper à la prison depuis le 1er août et le 16 août 2017

L'Inde a interdit la pratique de la répudiation express de la femme qui permettait aux hommes de divorcer après avoir seulement prononcé 3 fois le mot TALAQ depuis le 22 août 2017

Dans les pays en développement, 1 fille sur 3 est mariée de force avant ses 18 ans

Dans les pays en développement, 1 fille sur 3 est enceinte avants ses 18 ans

1 fille sur 5 est privée d'éducation dans le monde = 62 millions de filles qui n'ont pas accès à l'éducation

1 fille sur 4 a peur d'aller aux toilettes à l'école

116 millions de filles dans le monde sont exploitées (travail infantile)

Pour une fille : une année d'école secondaire en plus = 15 à 25% de revenus supplémentaires

https://www.plan-international.fr/droits-des-filles/pourquoi-les-filles/chiffres

Les filles, premières victimes d'inégalités

Les filles dans le monde et en particulier dans les pays en développement continuent d'être victimes d'inégalités, d'exclusion, de discriminations et d'abus. Déscolarisation, excisions, exploitation, mariages forcés et grossesses précoces… ces inégalités de droits les empêchent de sortir de la pauvreté et de devenir des femmes libres.

Les filles dans le monde et en particulier dans les pays en développement continuent à être victimes d'inégalités, d'exclusion, de discriminations et d'abus.

Leurs droits sont bafoués et beaucoup se voient refuser :

- le droit à l'éducation
- le droit de participer activement et de manière égalitaire dans la société
- le droit de prendre les décisions qui concernent leur corps et leur futur
- le droit à la justice et à des opportunités égalitaires
- le droit à la protection contre les violences liées au genre

Certaines de ces discriminations ont des conséquences particulièrement graves sur le développement des filles. Beaucoup d'entre elles vont d'ailleurs à l'encontre de la Convention Internationale des Droits des Enfants de 1989, ratifiée par la plupart des pays du monde, comme par exemple l'exploitation et l'esclavage, le travail infantile, les violences sexuelles et les mariages forcés et précoces.

Causes des inégalités et discriminations dont les filles sont victimes

- **La pauvreté et la place traditionnelle des filles et des femmes** - Dans les pays en développement, les parents sont parfois dans une situation économique si précaire qu'ils sont obligés d'avoir recours à des pratiques néfastes pour leurs enfants : mariages forcés et précoces, travail infantile, déscolarisation, etc. Dans certaines sociétés, les filles sont considérées comme un fardeau, ce sont les premières à être victimes de ces inégalités et discriminations, devant leurs frères.
- **L'ignorance des lois et la méconnaissance des droits** - Dans le monde, deux tiers des 750 millions d'adultes analphabètes sont des femmes. Dans les pays en développement, l'illettrisme des populations et le manque d'information de la part des gouvernements provoque des lacunes sur la connaissance des lois et des droits humains, des enfants et des filles. Les parents ne connaissent pas les risques que peuvent provoquer le travail infantile, un mariage forcé ou une grossesse précoce, et ne remettent pas en question les discriminations et les inégalités de genre liées aux traditions culturelles. Enfin, dans certains pays, les violations des droits et notamment celui des enfants et des filles sont si répandues et normalisées que les sanctions sont rares.
- **L'absence de certificat de naissance** - 230 millions d'enfants n'ont pas été enregistré·e·s à la naissance dans le monde, elles et ils n'ont pas d'identité officielle, n'ont ainsi pas accès à leurs droits et sont victimes de violences et d'abus. Les filles ne possédant aucune identité juridique ne peuvent prouver qu'elles sont mineures et ne peuvent se défendre contre les différentes formes d'abus tels que le travail infantile ou le mariage précoce forcé. Un certificat de naissance prouverait cependant l'illégalité de ces situations. L'absence d'enregistrement à la naissance prive aussi les enfants et notament les filles de leur droit à aller à l'école, faire des études, obtenir des diplômes, recevoir des soins médicaux, ...
- **Les situations d'urgence** - En plus du caractère néfaste des catastrophes naturelles et des conflits sur une population qui impacte négativement les conditions de vie des enfants, ces situations d'urgence augmentent la pression économique des familles, exacerbent la vulnérabilité des enfants et surtout des filles. Les familles démunies sont parfois poussées à la transgression des lois en vigueur et à la criminalité, comme faire travailler ou mariées de force leurs filles pour palier la pauvreté. Aussi, une fille qui a perdu ses proches est davantage vulnérable et risque davantage d'être exploitée ou abusée. Aujourd'hui, 9 catastrophes sur 10 touchent les pays en développement, et les filles en sont les premières victimes.

Conséquences des inégalités et discriminations sur les filles

- **Mariages forcés et précoces** - Chaque année, 12 millions de filles dans le monde sont mariées de force avant l'âge de 18 ans. Les mariages forcés et précoces maintiennent les filles dans un statut inférieur à celui de l'homme et ne leur permettent pas de faire des études et de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays.

- **Trafic, traite, exploitation et travail infantile** - La pauvreté des familles oblige souvent les parents à envoyer leurs enfants travailler. Les filles étant considérées comme une charge, ce sont les premières à être exploitées. Certains parents sont obligés de vendre leur fille en tant qu'esclave domestique à une famille riche pour pouvoir survivre. Aujourd'hui dans le monde, 64 millions de filles de 5 à 17 ans sont astreintes au travail des enfants (ce chiffre n'intègre pas le travail au sein de la famille). 11,5 millions sont réduites au statut d'esclaves domestiques.

- **Violences et maltraitances** - Les traditions, les mariages précoces, l'environnement de l'école et le travail domestique exposent les filles aux risques de maltraitance, aux violences physiques et morales, aux agressions et à l'exploitation sexuelle. Au moins 200 millions de filles et de femmes en vie aujourd'hui ont subi des mutilations génitales dans 30 pays et 120 millions de filles de moins de 20 ans ont été confrontées à une violence sexuelle.

- **Déscolarisation** - Toutes les discriminations dont sont victimes les filles forment une barrière à leur éducation. 64 millions de filles entre 6 et 14 ans (UNESCO 2016) ne vont pas à l'école. De plus, les filles sont vulnérables aux violences au sein de l'école et sur le trajet pour se rendre à l'école, ce qui les dissuade, ou leurs parents, d'y aller.

- **Grossesses précoces** - Les abus et violences sexuelles dont sont victimes les filles ainsi que les mariages forcés et précoces ont pour conséquence directe les grossesses précoces. Près de 16 millions de filles âgées de 15 à 19 ans mettent au monde des enfants chaque année. Une grossesse précoce a des conséquences dévastatrices non seulement pour la mère, mais aussi pour l'enfant. Chaque année, 70 000 adolescentes meurent des suites de complications de la grossesse et de l'accouchement ; c'est une des premières causes de décès des filles de 15 à 19 ans dans le monde.

- **Risques pour la santé** - L'épuisement physique et moral du travail infantile, les douleurs récurrentes dues aux tâches ménagères difficiles et trop lourdes pour des toutes jeunes filles, les risques de grossesses précoces et d'infections sexuellement transmissibles (comme le VIH) dues aux violences sexuelles ou aux sévices corporels et mutilations génitales féminines (tels que l'excision) sont autant de facteurs mettant en péril la santé des filles, pouvant même aller jusqu'à la mort. De plus, une fille non éduquée aura plus de difficultés à accéder et à suivre les recommandations et les conseils de prévention et de soins pour elle-même et ses enfants.

- **Marginalisation** - Ces discriminations et inégalités marginalisent les filles, elles n'ont pas le droit de s'exprimer et ne peuvent accéder à leur droit de participation à la vie sociale et économique de leur communauté et de leur pays. Le mariage précoce et forcé marginalise les filles, ainsi que les grossesses précoces hors mariage qui provoque souvent le rejet des filles de la part de leurs parents.

- **Perpétuation du statut inférieur des femmes et de la pauvreté** - Les mariages précoces et forcés, les grossesses précoces et la déscolarisation maintiennent les filles dans leur statut inférieur à celui de l'homme et ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays. Une fille qui ne va pas à l'école aura plus de mal à faire entendre sa voix. Elle ne pourra pas participer activement aux prises de décision de la société dans laquelle elle vit. Cette situation risque de se perpétuer à la génération suivante car une

fille non-éduquée ne comprendra pas l'intérêt de donner à ses enfants une éducation de qualité. Pourtant, chaque année passée par une fille sur les bancs de l'école augmente son futur revenu de 10 à 20 %. Et chaque année de scolarisation supplémentaire fait progresser le produit intérieur brut (PIB) annuel d'un pays de 0,37 %.

https://www.plan-international.fr/droits-des-filles/pourquoi-les-filles/inegalites-barrieres-droits-des-filles

Le pouvoir des filles

Si toutes les femmes des pays en développement apprenaient à lire, écrire, avaient le droit de faire des études et d'exercer un métier et connaissaient leurs droits, le développement social, économique et politique de leur pays serait accéléré.

Les filles d'aujourd'hui sont l'avenir des femmes de demain, c'est pourquoi il est essentiel qu'elles soient éduquées et qu'elles apprennent à faire respecter leurs droits.

Le point focal : l'éducation des filles

L'éducation des filles est en effet le point précurseur de changements durables.

Une fille instruite met au monde moins d'enfants. Sensibilisée à l'importance de l'éducation, elle veille à ce que ses enfants aient une éducation de qualité et lutte ainsi à son tour contre les discriminations dont sont victimes les filles, comme le mariage forcé et les grossesses précoces, le travail infantile et la déscolarisation.

Une fille qui ne va pas à l'école aura plus de mal à faire entendre sa voix. Elle ne pourra participer activement aux prises de décision de la société dans laquelle elle vit. La non-scolarisation des filles les enferme dans la pauvreté.

De plus, cette situation risque de se perpétuer à la génération suivante car une fille non-éduquée ne comprendra pas l'intérêt de donner à ses enfants une éducation de qualité. Découvrez toutes les causes et conséquences des inégalités des filles face à l'éducation.

L'éducation des filles, meilleur instrument de lutte contre la pauvreté

62 millions de filles entre 6 et 14 ans (UNESCO 2018) sont privées d'éducation.

Pourtant, la non-éducation des filles est un véritable manque pour le développement des pays : en effet, chaque année passée par une fille sur les bancs de l'école augmente son futur revenu de 10 à 20 %. Si l'on augmente de 10 % la fréquentation de l'école par les filles chaque année, le produit intérieur brut (PIB) d'un pays augmente en moyenne de 3 %. Découvrez l'impact positif de l'éducation sur une fille.

La scolarisation des filles est souvent considérée comme non prioritaire. Pourtant, sur le terrain, notre expérience le confirme : 9 années d'éducation gratuite et de qualité permettent à une fille de changer son avenir, celui de sa famille et celui de son pays.

L'éducation des filles doit devenir un objectif de développement prioritaire.

« Il n'existe aucun instrument de développement plus efficace que l'éducation des filles. Si nous voulons que nos efforts aboutissent à la construction d'un monde en meilleure santé, plus pacifique et équitable, les classes du monde doivent être remplies de filles aussi bien que de garçons. » Kofi Annan, ex-Secrétaire général des Nations Unies.

https://www.plan-international.fr/droits-des-filles/pourquoi-les-filles/pouvoir-education

L'éducation

1 fille sur 4 ne va pas à l'école dans les pays en développement.

Si des millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation – ou dans de mauvaises conditions – dans de trop nombreux pays en développement, la situation des filles est encore plus préoccupante.

64 millions de filles âgées de 6 à 14 ans n'ont pas accès à l'éducation.

Les obstacles à l'éducation des filles

- **La pauvreté et la ruralité.** Dans les pays en développement, une fille est souvent considérée comme un fardeau. Aussi, les familles en situation d'extrême pauvreté font le « choix » de marier précocement leurs filles ou de les faire travailler soit à la maison soit loin de leur famille. Dans tous les cas, ces filles sont obligées de renoncer partiellement ou complètement à l'école.
- **Des traditions culturelles d'inégalité des genres**. Dans certaines sociétés, l'éducation des filles n'est pas une priorité ; pour certains, elle n'a même aucun sens car elle va à l'encontre du rôle qui leur est dévolu dans la société. Si une famille ne peut pas envoyer tous ses enfants à l'école, elle fera souvent le choix d'envoyer les garçons. Si les filles vont bien à l'école, les nombreuses heures qu'elles consacrent aux tâches ménagères, sont autant qu'elles ne consacrent pas à leurs études.
- **Les violences à l'école et sur le chemin de l'école**. Les filles, plus que les garçons, sont exposées à la violence et aux abus sexuels à l'école et sur le chemin de l'école ce qui les empêche d'étudier correctement. Et conduit de nombreux parents à retirer leurs filles de l'école. Sans parler des pays où les écoles de filles sont détruites et les écolières agressées, voire tuées.
- **Les règles**. Aujourd'hui, sur le continent africain, une fille sur 10 ne va pas à l'école quand elle a ses règles. Parce que les établissements scolaires ne proposent pas d'endroit où elles puissent se changer dans le respect de leur intimité. Et parce que les tampons et serviettes hygiéniques coûtent très chers.
- **Les mariages précoces et forcés (12 millions de filles chaque année)**. En Afrique occidentale et centrale, où 4 filles sur 10 sont mariées avant leurs 18 ans (et 1 fille sur 7 avant ses 15 ans). Or, en règle générale, les filles qui se marient quittent l'école prématurément et ne reçoivent donc pas l'enseignement qui leur permettrait d'échapper à la pauvreté.
- **Les grossesses précoces**. Elles contraignent les adolescentes à quitter l'école. Elles sont la conséquence des mariages précoces, violences sexuelles, tabous liés à la culture, non-accès à la contraception et à l'avortement.
- **L'absence de certificat de naissance**. Ces « enfants-fantômes », qui sont majoritairement des filles, sont privés de leur accès à une identité mais aussi à leurs droits, notamment à leur droit à l'éducation.
- **La non-application des lois**. Même lorsque la scolarité est obligatoire, beaucoup de familles l'ignorent et/ou enfreignent la loi. Dans certains pays, cette violation est si répandue que les poursuites sont rares.
- **Les situations d'urgence**. Dans ces situations, les adolescentes étaient souvent les personnes les plus exposées. Les situations précaires augmentent la pression économique qui pèse sur les foyers, entraînant des familles à pousser leurs filles vers un mariage précoce ou vers un travail dangereux, les contraignant ainsi à abandonner l'école.

Ces obstacles doivent être combattus non seulement pour favoriser la scolarisation des filles, mais aussi pour qu'elles étudient dans de bonnes conditions. L'accès à l'école n'est donc pas l'unique objectif, la qualité de l'éducation et la protection des filles à l'école sont essentiels.

L’éducation des filles : un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté

« Il n’existe aucun instrument de développement plus efficace que l’éducation des filles. »

Kofi Annan, ex-Secrétaire des Nations Unies.

Une fille éduquée

- peut plus facilement faire entendre sa voix et participer aux prises de décisions à tout niveau ainsi qu’à l’évolution de la société dans laquelle elle vit ;
- a plus de chance de sortir de la pauvreté et d’accéder à une activité génératrice de revenus pour elle et sa famille ;
- participe plus activement au développement de son pays. Si on augmente de 10 % la fréquentation de l’école par les filles, le produit intérieur brut (PIB) d’un pays augmente en moyenne de 3 % ;
- a plus de facilités à accéder et suivre recommandations et conseils de prévention et de soins pour elle-même et ses enfants ;
- comprend l’intérêt de donner à ses enfants une éducation de qualité ;
- ose résister à un projet de mariage précoce et connaît l’existence de moyens de contraception.

https://www.plan-international.fr/ong/education-des-filles

PAKISTAN : DISCOURS DE MALALA YOUSAZAI, PRIX NOBEL DE LA PAIX 2014

Malala Yousafzai est originaire du district de Swat, dans le nord-ouest du Pakistan. Alors qu'elle n'a que 11 ans, Malala commence à écrire un blog sous le pseudonyme « Gul Makai » pour la BBC, racontant son point de vue sur l'éducation et sa vie sous la domination des Talibans. Elle a également été interviewée par la presse. En octobre 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat où elle est grièvement blessée, car elle a osé exprimer son opinion. Elle est transférée au Royaume-Uni pour suivre un traitement plus poussé. En 2014, âgée de 17 ans, elle obtient le Prix Nobel de la paix, ce qui fait d'elle la plus jeune lauréate de l'histoire de ce prix. Elle est aujourd'hui réfugiée au Royaume-Uni. Voilà la retranscription de deux discours qu'elle a prononcés, l'un en 2014 (retranscription en anglais) et l'autre en 2013 (retranscription en français).

Discours de Malala Yousafzai lors de la remise du prix Freedom from Fear 2014

Your Majesties, Royal Highnesses, Excellences, Honoured Laureates, members of the Roosevelt family, his excellency 'Moazzam Ahmad Khan' – ambassador of Pakistan, dear sisters and brothers.

I am humbled to be here today.

I am thankful to these incredible honourees who are campaigning to ensure that every person is entitled to basic human rights, no matter who you are, or where you are from.

I am here today to thank you all for awarding me with the medal for freedom from fear.

My family, the people of Pakistan and I know what real fear means.

I remember how the terrorists inflicted inhuman atrocities against the people of Swat.

I remember how our schools were bombed and girls were banned from going to school.

I remember how the worshippers of God were brutally killed in mosques, churches and temples.

I remember how terrorists exploited the most vulnerable people in our society, the poor, the unemployed and the needy, and then recruited them and turned them into suicide bombers.

Dear sisters and brothers, when the Taliban struck in the valley of SWAT, they spread extreme terror throughout, slaughtering people, flogging girls, bombing schools and spreading hatred.

Hundreds and thousands of people were killed many of whom chose not to speak out because of the fear of terrorism which is worse than a traditional war. In terrorism you do not know where and when you and your family can be targeted. Death follows you constantly like a shadow.

At that time, I realised I had two options. Either to keep silent and wait to be killed or to speak out and then be killed. I chose the second one.

Dear brothers and sisters, for me peace is not only the absence of war but the absence of fear.

Peace is a world of freedom of speech, freedom of expression, freedom of worship, freedom from want and freedom from fear.

I am very happy, there are many people in this world who are there to support me and show me love and hope. There are millions of people who want peace, justice and equality.

All over the world today, as I stand here talking to you, there are children being denied their basic human right to education. We must give them courage to overcome fear, we must give them hope to step forward and we must raise up their our voices so they can be heard.

Today I raise my voice for my Nigerian sisters who are still suffering from the imprisonment of Boko Haram. I empathise with them, their parents and their communities. And I am hopeful that my sisters will come back home safely, as millions of people have raised their voice for their safe return.

Discours prononcé en 2014

Discours de Malala Yousafzai prononcé lors de l'Assemblée des Nations Unies pour la Jeunesse le 12 juillet 2013 – Il s'agit de son premier discours en public suite à l'attaque dont elle a été victime en 2012.

Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Honorable Secrétaire général, M. Ban Ki-moon,

Respecté Président de l'Assemblée générale Vuk Jeremic

Honorable émissaire de l'ONU pour l'éducation mondiale M. Gordon Brown,

Aînés respectés et mes chers frères et sœurs.

Aujourd'hui, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à nouveau après longtemps. Être ici avec des personnes si honorables est un grand moment dans la vie.

Je ne sais pas par où commencer mon discours. Je ne sais pas ce que les gens s'attendent à ce que je dise. Mais tout d'abord, merci à Dieu, pour qui nous sommes tous égaux, et merci pour toute personne qui a prié pour mon rétablissement rapide et une nouvelle vie. Je ne peux pas croire à quel point les gens m'ont montré de l'amour. J'ai reçu des milliers de bonnes cartes de vœux et des cadeaux venant du monde entier. Merci à tous. Merci à tous les enfants dont les paroles innocentes m'ont encouragée. Merci à mes aînés dont les prières m'ont donné de la force.

Je tiens à remercier mes infirmières, les médecins et tout le personnel des hôpitaux au Pakistan et au Royaume-Uni et le gouvernement des Émirats arabes unis qui m'ont aidé à aller mieux et à récupérer mes forces. Je soutiens pleinement M. Ban Ki-moon, le Secrétaire général, dans son Initiative « Education First » et le travail de l'envoyé spécial de l'ONU, M. Gordon Brown. Et je les remercie tous les deux pour l'impulsion qu'ils continuent à apporter. Ils continuent à nous donner envie d'agir.

Chers frères et sœurs, souvenez-vous de quelque chose. Le « Malala day » n'est pas mon jour. Aujourd'hui est le jour de chaque femme, de chaque garçon et de chaque fille qui ont élevé la voix pour leurs droits. Il y a des centaines de militants des droits de l'homme et de travailleurs sociaux qui non seulement parlent en faveur des droits de l'homme, mais

qui se battent pour atteindre leurs objectifs d'éducation, de paix et d'égalité. Des milliers de personnes ont été tuées par les terroristes et des millions ont été blessés. Je ne suis que l'un d'entre eux.

Donc ici, je suis… une fille parmi d'autres.

Je parle — non pour moi, mais pour toutes les filles et les garçons.

J'élève ma voix – pas pour que je puisse crier, mais pour ceux qui n'ont pas voix puissent être entendus.

Ceux qui ont lutté pour leurs droits :

Leur droit de vivre en paix.

Leur droit d'être traité avec dignité.

Leur droit à l'égalité des chances.

Leur droit à l'éducation.

Chers amis, le 9 octobre 2012, les talibans m'ont tiré sur le côté gauche de mon visage. Ils ont tiré sur mes amis aussi. Ils pensaient que les balles allaient nous faire taire. Mais ils ont échoué. Et puis, sur ce silence se sont élevées des milliers de voix. Les terroristes pensaient qu'ils pourraient nous faire changer d'objectifs et arrêter nos ambitions, mais cela n'a rien changé dans ma vie, sauf ceci : la faiblesse, la peur et le désespoir sont morts. La force, la puissance et le courage sont nés. Je suis la même Malala. Mes ambitions sont les mêmes. Mes espoirs sont les mêmes. Mes rêves sont les mêmes.

Chers frères et sœurs, je ne suis contre personne. Je ne suis pas non plus ici pour parler en termes de vengeance personnelle contre les talibans ou contre tout autre groupe de terroristes. Je suis ici pour parler du droit à l'éducation de chaque enfant. Je veux de l'éducation pour les fils et les filles de tous les extrémistes, en particulier les Talibans.

Je n'ai même pas de haine contre le Talib qui m'a tiré dessus. Même si j'avais un pistolet en main et qu'il se trouvait en face de moi, je ne lui tirerais pas dessus. C'est la compassion que j'ai apprise de Mohammed, le prophète de la miséricorde, que j'ai apprise de Jésus-Christ et de Bouddha. C'est l'héritage du changement que j'ai hérité de Martin Luther King, de Nelson Mandela et de Muhammad Ali Jinnah. C'est la philosophie de la non-violence que j'ai apprise de Gandhi Jee, de Bacha Khan et de Mère Teresa. Et c'est le pardon que mon père et la mère m'ont appris. Et c'est ce que mon âme me dit, soit pacifique et aimant pour tout le monde.

Chers frères et sœurs, c'est dans les ténèbres que nous nous rendons compte de l'importance de la lumière. Nous sommes conscients de l'importance de notre voix quand nous sommes réduits au silence. De la même manière, lorsque nous étions à Swat, dans le nord du Pakistan, nous avons réalisé l'importance des stylos et des livres quand nous avons vu les armes de guerre.

Cette parole sage est vraie : « La plume est plus puissante que l'épée ». Les extrémistes ont peur des livres et des stylos. La puissance de l'éducation leur fait peur. Ils ont peur des femmes. La puissance de la voix des femmes leur fait peur. Et c'est pourquoi ils ont tué 14

étudiants en médecine innocents dans l'attentat récent de Quetta. Et c'est pourquoi ils ont tué de nombreuses enseignantes et de personnes luttant contre la polio à Khyber Pukhtoon Khwa et les zones tribales du Pakistan. C'est pourquoi ils dynamitent chaque jour des écoles. Parce qu'ils étaient et qu'ils ont encore peur du changement, peur de l'égalité que nous apporterons dans notre société.

Je me souviens qu'il y avait un garçon dans notre école à qui un journaliste a demandé « Pourquoi est-ce que les talibans sont contre l'éducation ? » Il a répondu très simplement, en montrant son livre, il dit : « Un Talib ne sait pas ce qui est écrit dans ce livre. » Ils pensent que Dieu est une toute petite personne conservatrice qui enverrait des filles en l'enfer juste parce qu'elles sont allées à l'école. Les terroristes utilisent à mauvais escient le nom de l'Islam et de la société pachtoune pour leurs propres avantages personnels. Le Pakistan est un pays démocratique qui aime la paix. Les Pachtounes veulent l'éducation de leurs filles et de leurs fils. Et l'Islam est une religion de paix, d'humanité et de fraternité. L'Islam dit que ce n'est pas seulement le droit de chaque enfant de recevoir une éducation, il, mais que c'est leur devoir et leur responsabilité.

Monsieur le Secrétaire général, la paix est nécessaire à l'éducation. Dans de nombreuses parties du monde, en particulier au Pakistan et en Afghanistan, le terrorisme, les guerres et les conflits empêchent les enfants d'aller à l'école. Nous sommes vraiment fatigués de ces guerres. Les femmes et les enfants souffrent dans de nombreuses régions du monde à bien des égards. En Inde, des enfants innocents et pauvres sont victimes du travail des enfants. Beaucoup d'écoles ont été détruites au Nigeria. Les gens en Afghanistan ont été empêchés de vivre par l'extrémisme depuis des décennies. Les jeunes filles ont à faire du travail domestique et sont obligées de se marier à un âge précoce. La pauvreté, l'ignorance, l'injustice, le racisme et la privation des droits fondamentaux sont les principaux problèmes rencontrés par les hommes et les femmes.

Chers amis, aujourd'hui je me concentre sur les droits des femmes et l'éducation des filles parce que ce sont elles qui souffrent le plus. Il fut un temps où des femmes militantes ont demandé à des hommes de se lever pour défendre leurs droits. Mais, cette fois, nous allons le faire nous-mêmes. Je ne dis pas aux hommes d'arrêter de parler en faveur des droits des femmes, mais je me concentre sur cet objectif, que les femmes soient autonomes dans leurs propres combats.

Chers sœurs et frères, le moment pour parler est venu.

Aujourd'hui, donc, nous appelons les dirigeants du monde à changer leurs politiques stratégiques en faveur de la paix et de la prospérité.

Nous appelons les dirigeants du monde afin que tous les accords de paix protègent effectivement les droits des femmes et des enfants. Un accord qui va à l'encontre de la dignité des femmes et de leurs droits est inacceptable.

Nous appelons tous les gouvernements à garantir une éducation gratuite et obligatoire pour tous les enfants du monde entier.

Nous appelons tous les gouvernements à lutter contre le terrorisme et la violence, à protéger les enfants contre les brutalités et les dommages.

Nous appelons les pays développés à soutenir l'expansion des possibilités d'éducation pour les filles dans le monde en développement.

Nous appelons toutes les communautés à faire preuve de tolérance. À rejeter les préjugés fondés sur les castes, les croyances, les confessions, les religions ou le sexe. À garantir la liberté et l'égalité pour les femmes afin qu'elles puissent s'épanouir. Nous ne pouvons pas tout réussir si la moitié d'entre nous sont tenus en arrière.

Nous appelons nos sœurs du monde entier à être courageuses — à prendre en main la force qui est en elle-même et à réaliser leur plein potentiel.

Chers frères et sœurs, nous voulons des écoles et de l'éducation pour offrir un avenir lumineux à chaque enfant. Nous allons continuer notre voyage vers notre objectif de paix et d'éducation pour tous. Personne ne peut nous arrêter. Nous allons parler de nos droits et nous allons changer les choses par nos paroles. Nous devons croire en la puissance et la force de nos mots. Nos mots peuvent changer le monde.

Parce que nous sommes tous ensemble, unis pour la cause de l'éducation. Et si nous voulons atteindre notre objectif, alors nous nous laisserons renforcer par cette arme qu'est le savoir et nous nous laisserons protéger par l'unité et la solidarité.

Chers frères et sœurs, nous ne devons pas oublier que des millions de personnes souffrent de la pauvreté, de l'injustice et de l'ignorance. Nous ne devons pas oublier que des millions d'enfants ne vont pas à l'école. Nous ne devons pas oublier que nos frères et sœurs sont en attente d'un avenir pacifique et lumineux.

Alors, laissez-nous mener une lutte globale contre l'analphabétisme, la pauvreté et le terrorisme et nous prendrons en main nos livres et nos stylos. Ce sont nos armes les plus puissantes.

Un enfant, un enseignant, un stylo et un livre peuvent changer le monde.

L'éducation est la seule solution. Education First.

Discours prononcé en 2013

https://jeunes.amnesty.be/jeunes/nos-campagnes/liberte-d-expression/temoignages-et-interviews/article/pakistan-discours-de-malala-yousazai-prix-nobel-de-la-paix-2014?gclid=EAIaIQobChMImL-VnpHy3wIV2eR3Ch28zAu-EAAYASAAEgIrIPD_BwE

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION DES FILLES EN FRANCE

L'éducation se définit comme les valeurs transmises par les parents. C'est notre culture mais aussi l'apprentissage pour vivre en communauté. Le mot éducation vient du verbe latin e-ducere, qui signifie « tirer de » « extraire de » « faire sortir de » « conduire hors de ». Plus généralement, l'éducation est le phénomène d'amener un individu à son plein développement et à son accomplissement. Cette action est transmise d'une génération à l'autre afin de permettre l'intégration de cet individu dans la société.

Antiquité

Dans l'Antiquité, les filles et les garçons recevaient la même éducation jusqu'à l'âge d'environ 12 ans ; à l'époque les filles faisaient des études plus courtes que les garçons. Le père décide du moyen d'éducation de sa fille : soit elle va à l'école et apprend avec le maître (magister), soit elle reçoit un enseignement à la maison par un précepteur (praeceptor).

De 3 à 6 ans, les enfants subissent une sorte d'entrainement physique, moral et esthétique. Cette éducation sera surveillée par les parents ou des tuteurs. Il faut apprendre à danser et chanter des œuvres de poèmes. Pour Platon, cette éducation de base exerce une influence sur le reste de la vie.

De 6 à 10 ans, les enfants sont séparés (filles/garçons) mais l'éducation reste la même pour les deux. Les garçons : apprennent à se tenir à cheval, à tirer à l'arc, à se servir du javelot. Les filles : si les filles refusent l'entrainement, on leur apprendra au moins la théorie.

De 10 à 13 ans, les enfants apprennent la lecture et l'écriture.

À partir de 12-13 ans, les filles arrêtent l'école et restent dans la maison familiale pour apprendre avec leur mère à cuisiner, à s'occuper de la maison et à devenir de futures mères de famille. Les garçons, eux, apprenaient à l'extérieur à combattre et protéger la ville pour devenir des guerriers.

Moyen Age

Dans l'Europe médiévale occidentale, les principes de vertu, de piété et de bienséance que l'on tentait d'inculquer aux filles se retrouvent, entre autres, dans le Livre pour l'enseignement de ses filles de Geoffroi de La Tour Landry, un traité didactique écrit par un noble français pour ses filles dans le dernier tiers du XIV^{e} siècle. Les filles sont principalement destinées au mariage et à la maternité.

Le Moyen Âge est dominé par une vision théocentrique. Cette période a été influencée par le christianisme et la doctrine s'inspirait directement du droit divin. Ainsi, les filles suivent une éducation surtout religieuse. Les curés, les moines et tout autre membre du clergé sont considérés comme des instructeurs. Toutes les pratiques, les manières de penser, de se comporter et d'agir se reportent à Dieu.

À cette époque, les filles ont un accès différent à l'éducation selon leur milieu social. Dans les campagnes, les filles de paysans restent travailler à la ferme pour aider leurs parents. Elles sont moins exposées au danger du fait qu'elles exercent leurs tâches domestiques et agricoles autour du domicile, dans le poulailler, dans le jardin ou encore la cuisine. Parfois, elles vont travailler dans les champs. Les filles sont éduquées auprès de leur mère qui leur apprend la couture, les prières principales et la broderie.

Les filles de milieu bourgeois apprennent avec leurs parents ou partent dans des couvents.

Enfin, les filles de classe noble suivent une éducation en monastère, ou par un tuteur directement au château. Elles apprennent à lire et à écrire mais également des notions médicales et musicales (par le chant et les instruments). Toutes doivent savoir lire et écrire et connaître leurs prières. De plus, elles apprennent à devenir des épouses modèles.

L'école est ouverte à l'ensemble des milieux sociaux mais favorise l'éducation des petits garçons. Entre les XIII^{e} et XIV^{e}, elles ont le droit de fréquenter les cours des petites écoles tenues par des maitresses.

À la Renaissance, l'école était avant tout un instrument d'éducation religieuse, elle devait être mise en œuvre pour éviter l'ignorance de la société.

Au XVIe siècle, l'éducation des filles se borne avant tout à un point de vue religieux. La religion est très importante dans l'éducation et même les autres apprentissages sont en lien avec elle, par exemple la lecture est enseignée pour pouvoir lire la Bible. On apprend aux filles les travaux domestiques et le catéchisme pour qu'elles puissent ensuite élever leurs enfants chrétiennement. La religion passe par la femme et se transmet de mère en fille. Très peu de femmes sortent de cette éducation religieuse. Celle-ci montre la place encore très importante de l'Église, mais aussi le rôle de la femme, qui est uniquement vue comme mère et épouse.

À cette période, l'instruction des filles est différente selon leur statut social. En effet, si elles appartiennent à une bonne famille, elles peuvent entrer dans des établissements payants où sont enseignés : la religion et la piété catholique, la lecture, l'écriture et un apprentissage aux ouvrages intellectuels.

Si elles appartiennent à une famille plus modeste, elles entrent dans des écoles externes gratuites, elles sont formées à la lecture et l'écriture, à la foi, et à gagner leur vie.

À la Renaissance, on observe des différences entre le cursus des filles et celui des garçons. La principale cause est la durée de scolarisation. Celle-ci est en effet beaucoup plus courte pour les filles ce qui induit des différences dans les apprentissages et les capacités acquises. Par exemple, pour les filles, la scolarisation en pensionnat pouvait durer deux à quatre ans, alors que pour les garçons cette scolarisation durait trois à huit ans.

Le parcours scolaire des filles était, par conséquent, rapide, compliqué, décalé et saccadé. En effet, elles devaient aussi faire leur baptême, communions et autres actes de la religion chrétienne qui les obligeait parfois à s'absenter du pensionnat. Les garçons, eux, avaient un parcours scolaire long, complet, suivi et ordonné.

Il y a deux lieux précis où a lieu l'éducation des filles :

- les couvents : c'est la forme d'éducation la plus répandue dans la noblesse. Les filles y apprennent le catéchisme, la lecture et l'écriture. Quelques couvents rares, comme les moniales de Tarascon, permettent l'apprentissage du latin. Les filles décident ensuite elles-mêmes de rester au couvent ou de se marier. La qualité de cet enseignement monastique féminin est réelle et ne cesse de croître au cours du XVIe puis du XVII^{e} siècle ;
- les écoles élémentaires : des écoles mixtes sont très courantes dans le nord de la France. Elles concernent des filles de la noblesse pauvre et de la petite bourgeoisie des campagnes. Mais elles ont été condamnées par l'Église comme par le courant humaniste du fait de leur mixité, et leur nombre ne fait que diminuer au cours du XVII^{e} siècle.

Il existe également : des écoles paroissiales, des petites écoles externes (souvent gratuites), des maisons d'éducation et des pensionnats.

On connaît en outre quelques rares cas d'autodidactes : Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, comprenait le latin et parlait plusieurs langues. Elle représente l'idéal de la culture féminine de la Renaissance. Elle entretient une petite cour d'artistes et d'intellectuels renommés. Il en est de même pour Marguerite de Valois, qui parlait couramment le latin.

En 1523, Jean Louis Vivès écrit De l'institution de la femme chrétienne. Cette œuvre est beaucoup lue dans les milieux humanistes européens. La nécessité est alors reconnue d'éduquer les filles, mais la question reste entière : que leur apprendre ? La première vertu pour Vivès est la pudicité, qui correspond à la vision d'une femme réservée. Mais il demande aussi une certaine culture, pour former la future épouse et la future mère.

Celle-ci doit pouvoir :

se rendre agréable à son mari par ses charmes et sa conversation,

l'aider dans le gouvernement des affaires domestiques,

savoir élever chrétiennement ses enfants.

Vivès préconise donc un enseignement de la lecture et de l'écriture, mais ne néglige pas les travaux domestiques : tenir l'aiguille et faire la cuisine, même pour les princesses. Mais il distingue quand même les travaux aristocratiques (broderie, dentelle) des travaux plus populaires (filer, coudre). Il recommande aussi la séparation des filles et des garçons. Enfin, dans le débat théorique qui consiste à savoir si les femmes doivent apprendre le latin, Vivès est assez réservé. Il préconise l'étude des lettres pour les filles nobles qui s'y montrent aptes.

XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Dans son Traité de l'éducation des filles (qui ne fut publié qu'en 1687), Fénelon (1651-1715), combat les idées exprimées sur l'éducation féminine au cours du XVIIe siècle, il les contredit en disant qu'il ne suffit pas pour la femme de savoir diriger son ménage et obéir à son mari sans réfléchir, que l'éducation des filles est aussi nécessaire et importante pour le bien public que celle des garçons et se doit également d'être réglée. Il affirme en résumé que les femmes bien élevées contribueraient au bien, qu'elles sont aussi responsables de la valeur de l'éducation des hommes car c'est la mère qui influence les mœurs, les vertus, le mode de vie d'un garçon, ainsi que les femmes qui l'accompagneront plus tard dans sa vie d'homme.

En 1684, Madame de Maintenon crée la Maison royale de Saint-Louis.

En 1691, La Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ouvre un pensionnat et une école à Saint-Germain-en-Laye.

En 1786-1788, Pauline Pinczon du Sel fonde un pensionnat à Lambesc.

Première moitié du XIX^{e} siècle

Madeleine-Sophie Barat et les sœurs du Sacré-Cœur créent un pensionnat de jeunes filles à Amiens en 1801 puis à Grenoble en 1805, puis dans de nombreuses villes de France.

Le 15 décembre 1805, Napoléon Ier crée par décret les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

En 1807-1812, Marie-Thérèse-Félicité Binart, chanoinesse de la congréation de Notre-Dame fonde à Paris un pensionnat qui sera connu sous le nom de couvent des Oiseaux.

En 1820, David Lévi Alvarès inaugura à Paris les Cours d'éducation maternelle qu'il dirigea jusqu'en 1868. Son fils Théodore devait lui succéder de 1868 à 1891. Ces cours s'adressaient aux fillettes et aux jeunes filles de 7 à 20 ans.

Loi Guizot 1833 : L'historien et homme politique ; François Guizot légalise les écoles privées et précise la notion d'école publique pour toute commune de plus de 500 habitants.

Le 23 juin 1836, l'ordonnance Pelet incite chaque commune à avoir au moins une école primaire pour filles.

Loi Falloux 1850 : Le comte Frédéric Alfred Pierre de Falloux instaure la liberté de l'enseignement secondaire entre le privé et le public. Celui-ci revient également sur les lois parues auparavant (Loi Guizot et Loi Pelet) en imposant aux communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école de filles.

Second Empire

Le Second Empire est le théâtre de plusieurs avancées dans le domaine de l'éducation des femmes. Sous la IIe République, la loi Falloux avait fixé en mars 1850 l'objectif d'une école primaire pour filles dans chaque commune de plus de 800 habitants. La loi Duruy de 1867 aligne ce seuil sur les standards masculins en le fixant à 500.

Le programme obligatoire comprend l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des rudiments du calcul, une éducation morale et religieuse et pour les filles, les « travaux d'aiguille ». Deux tiers des filles sont scolarisées.

Les programmes restent définis en fonction des rôles sociaux assignés aux femmes (y figurent les travaux ménagers et la puériculture) ; les couvents et congrégations prennent majoritairement en charge l'éducation des jeunes filles. La mobilisation pour l'éducation des femmes trouve appui dans l'opposition libérale au régime, notamment dans les milieux saint-simoniens.

Julie-Victoire Daubié sollicite avec le soutien de François Barthélemy Arlès-Dufour, un influent capitaine d'industrie saint-simonien, l'autorisation de se présenter à l'épreuve du baccalauréat qu'elle obtient à Lyon le 16 août 1861 à l'âge de 37 ans. Madeleine Brès doit quant à elle son inscription en faculté de médecine à sa pugnacité et à l'intervention de l'impératrice Eugénie et du ministre de l'instruction publique Victor Duruy. Ces pionnières restent toutefois encore isolées : la deuxième bachelière française, Emma Chenu, obtient son diplôme en 1863, deux ans après Daubié. L'amélioration de l'enseignement des femmes reste un leitmotiv des féministes françaises : en 1866, André Léo crée ainsi une association dédiée spécifiquement à cette question.

La première école professionnelle pour jeunes filles, une école de couture créée par Élisa Lemonnier, ouvre le 1er octobre 1862.

Le 10 avril 1867, la Loi Duruy réorganise le programme de l'enseignement primaire féminin qui devient national.

En 1868, Emma Chenu devient la première à obtenir une licence en France, elle est licenciée en sciences.

Les féministes de l'époque sont d'accord sur la nécessaire éducation des filles. En 1862, Élisa Lemonnier crée la Société pour l'enseignement professionnel des femmes et ouvre plusieurs écoles professionnelles (commerce, couture, arts industriels de luxe, musique) pour les jeunes filles, par exemple au 23 rue de Turenne (on en compte cinq en 1870 ; elles sont payantes donc peu accessibles aux couches populaires). D'autres écoles, plus petites, sont ouvertes par des femmes républicaines.

Le Siège de Paris

Quelques mois avant la déclaration de la Guerre franco-allemande de 1870, Jules Ferry alors député républicain déclarait lors d'une conférence :

« Réclamer l'égalité d'éducation pour toutes les classes, ce n'est faire que la moitié de l'œuvre, que la moitié du nécessaire, que la moitié de ce qui est dû ; cette égalité, je la réclame, je la revendique pour les deux sexes… La difficulté, l'obstacle ici n'est pas dans la dépense, il est dans les mœurs. »

En 1870 pendant le siège de Paris ; les maires de Paris, Étienne Arago puis Jules Ferry réunissent une commission mixte de l'enseignement. Cette commission examine entre autres les questions de gratuité, et les réformes à apporter à l'enseignement primaire et secondaire des filles et des garçons. À cette commission siègent les deux premières femmes bachelières de France, Julie-Victoire Daubié et Emma Chenu. Les travaux de cette commission ont été publiés sous le titre : Rapport présenté au nom de la commission des dames: suivi d'un appendice par Fanny Ch. Delon12 en 1871.

Troisième République

Enseignement primaire

Sous l'impulsion de Jules Ferry, les lois scolaires de 1881-1882 et le Décret de 1924 instituent également pour les filles le même enseignement secondaire que les garçons, transforment l'école publique, en instituant au niveau élémentaire la gratuité, l'obligation de 6 à 13 ans et la laïcité, sans établir de différence entre les filles et les garçons. Ces mesures législatives ont pour effet d'inculquer les bases du calcul, de l'écriture, de la lecture à l'ensemble des filles. On estime ainsi qu'à Paris le tiers des ouvrières des années 1920 n'est pas scolarisé jusqu'à la limite imposée de 13 ans. La mixité est prohibée même si la loi Goblet du 30 octobre 1886, motivée avant tout par des impératifs économiques, en ouvre la possibilité pour les communes de moins de 500 habitants, sous condition d'autorisation du Conseil départemental.

Le 9 août 1879, la loi Paul Bert fait obligation à chaque département de créer une école normale de filles, comme une école normale de garçons d'ailleurs, c'est-à-dire une école pour former des institutrices.

Loi Goblet 1886 : L'homme politique, René Gobelet autorise les écoles mixtes à classe unique dans les hameaux ou les communes de moins de 500 habitants.

Enseignement secondaire

En 1879, Camille Sée expose ainsi les principes d'un enseignement qui ne doit plus être de la seule responsabilité de l'Église : « La France n'est pas un couvent, la femme n'est pas dans ce monde pour être religieuse. Elle est née pour être épouse, elle est née pour être mère.» Précédant de peu la réforme de l'enseignement primaire, la loi Camille Sée du 21 décembre 1880 institue les Lycées de jeunes filles. Le premier de ces nouveaux types d'établissement, connu aujourd'hui sous le nom de Lycée Georges-Clemenceau, s'ouvre à Montpellier en 1881 à la suite du décret pris par le maire Alexandre Laissac en mars de la même année. On en compte vingt-trois en 1888 et trente-six en 1893. Les programmes, qui ne sont pas alignés sur ceux des garçons, ne visent pas à préparer les filles au baccalauréat mais à un simple diplôme de fin d'étude, le diplôme d'études secondaires, ou au brevet supérieur16. Le grec est absent et le latin n'est proposé que dans certains établissements dans le cadre de formation accélérée à destination des élèves désireuses de se présenter au baccalauréat.

En 1882, Jules Ferry définit les missions de l'école, dans une annexe des programmes des écoles primaires publiques consacrée à l'éducation physique et à la préparation à l'éducation professionnelle : « L'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer en quelque sorte les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femme. » Distinct du travail manuel des garçons, qui est fondé sur l'acquisition de la dextérité, de la rapidité et préparant au dessin industriel, celui des filles est ainsi décrit : ... de leur faire acquérir les qualités sérieuses de la femme de ménage et de les mettre en garde contre les goûts frivoles ou dangereux ».

Au début du XX^{e} siècle, plusieurs établissements privés mettent sur pied des préparations spécifiques menant au fameux diplôme, sésame indispensable pour entrer dans l'enseignement supérieur. La Première guerre mondiale en accentue encore la demande. Le décret Léon Bérard prend acte de cette évolution, en instituant en 1924 un enseignement facultatif qui permet aux filles d'aborder l'épreuve finale dans les mêmes conditions que les garçons. C'est alors en 1924 que le baccalauréat est ouvert aux filles.

Les programmes ne se recoupent toutefois pas encore entièrement ; l'économie domestique, les « travaux à l'aiguille », le dessin, la gymnastique et la musique, obligatoires pour les filles, ne sont pas dispensés aux garçons, ou seulement de manière facultative pour la dernière matière.

L'accession aux filles et aux femmes à l'université était généralement impossible puisqu'il fallait pour cela obtenir un diplôme qui requérait la connaissance de matières enseignées uniquement (comme le latin) dans le cursus secondaire masculin.

Ve République

Le décret « Capelle-Fouchet » de 1963 rend les collèges d'enseignement secondaire (CES) mixtes dès leur création.

Par le grand mouvement social de 1968, la généralisation de la mixité a lieu, pour des raisons matérielles plus que pédagogiques. On peut parler de cohabitation plus que d'une véritable mixité. Ainsi, au cours des années 70 : La mixité s'étend dans les lycées. Les lycées publics de filles deviennent dès lors comme les lycées de garçons, « les lycées mixtes » pour ensuite être tout simplement des « lycées » et pour finir des « lycées régionaux » qui comprennent pratiquement tous les trois voies : générale, technologique et professionnelle.

En 1969, la mixité est imposée à l'école primaire.

La Loi Haby du 11 juillet 1975 rend la mixité scolaire obligatoire. Cette mixité a été d'autant moins interrogée dans ses principes et ses effets que la vision républicaine et universaliste propre à l'école française tend à occulter les différences, qu'elles soient liées à l'appartenance sociale, culturelle ou sexuelle. La mixité ne s'applique pas aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur qui sont des internats publics de filles, ni aux quelque 10.000 élèves que comptent en 2008 les internats privés non mixtes de filles ou de garçons.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27%C3%A9ducation_des_filles_en_France

CRÉDITS BIBLIOGRAPHIQUES

http://moliere.mes-biographies.com/Le-Bourgeois-gentilhomme.html

http://fr.wikipedia.org/wiki/Com%C3%A9die-ballet

La Distinction - critique sociale du jugement / **Pierre Bourdieu** / Les éditions de minuit - 1979

Roman biographique de **Mikhaïl Boulgakov**, *Monsieur de Molière* / Editions Robert Laffont

Molière*, œuvres complètes, tome III* / Editions GF Flammarion. / Introduction de Georges Mongrédien

http://fr.wikipedia.org/wiki/Moli%C3%A8re

D'après : **Roger Duchêne**, Molière, Fayard, 1998. / Molière*, Œuvres complètes*, bibl. de la Pléiade, 1971, 2 tomes, présentation et notes de **Georges Couton** / Molière*, Œuvres complètes*, bibl. de la Pléiade, 2010, 2 tomes, édition dirigée par **Georges Forestier** et **Claude Bourqui**.

Pour en savoir plus sur la vie et l'œuvre de Molière :

Pierre Brisson *Molière, sa vie dans ses œuvres*. Éditions Gallimard

Alfred Simon *Molière par lui-même*. Éditions du Seuil

Ramon Fernandez *Molière ou l'essence du génie comique*. Éditions Grasset

Ombres de Molière : naissance d'un mythe littéraire à travers ses avatars du XVIIe siècle à nos jours; sous la direction de Martial Poirson. Paris : Armand Colin, 2012. 493 p. (Armand Colin-recherches)

Bloch, Olivier, *Molière, comique et communication*. Pantin, le Temps des cerises, 2009. 167 p. (Matière à pensées)

Edwards, Michael, *Le Rire de Molière*. Paris, de Fallois, 2012.

Pineau, Joseph, *Le Théâtre de Molière : une dynamique de la liberté*. Paris, Lettres Modernes-Minard, 2000.

Pour en savoir plus sur les femmes et la société aux siècles classiques :

Elsa Dorlin, *L'évidence de l'égalité des sexes: une philosophie oubliée du XVIIe siècle*, Paris, France, 2000, 158 p., (« Bibliothèque du féminisme, ISSN 1271-8890 »).

Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture* (1598-1715), Un débat d'idées de saint François de Sale à la marquise de Lambert (Paris, Honoré Champion, 1993)

Anne Berger, *Le Grand Théâtre du genre*, 2013

Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. Et la Modernité fut masculine* (1789-1804). Tome 3, Paris, Perrin, 2016, 412 p.

Revisiter la « Querelle des femmes »: discours sur l'égalité-inégalité des sexes, De 1600 à 1750, éds. Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien régime, Institut d'histoire moderne et contemporaine et Columbia university, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013, 272 p., (« L'école du genre », n° 9).

(et le tome suivant : Éliane Viennot (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes »*. Discours sur l'égalité-inégalité des sexes, de 1750 aux lendemains de la Révolution, avec la collaboration de Nicole Pellegrin)

LAQUEUR, Thomas Walter, *La fabrique du sexe: essai sur le corps et le genre en Occident*, trad. Michel Gautier, Paris, France, Gallimard, impr. 1992, 1992, 355; 24 p.

INFOS PRATIQUES

L'École des femmes

De Molière
Mise en scène et scénographie Stéphane Braunschweig

Du mardi 5 au vendredi 8 février 2019
Spectacle à 20h (sauf mercredi 6 février à 19h)

avec

Suzanne Aubert	Agnès
Laurent Caron	Alain
Claude Duparfait	Arnolphe
Glenn Marausse	Horace
Thierry Paret	Oronte
Ana Rodriguez	Georgette
Assane Timbo	Chrysalde

Collaboration artistique Anne-Françoise Benhamou
Collaboration à la scénographie Alexandre de Dardel
Costumes Thibault Vancraenenbroeck
Lumière Marion Hewlett
Son Xavier Jacquot
Vidéo Maïa Fastinger
Maquillages/coiffures Karine Guillem
Assistante à la mise en scène Clémentine Vignais

Production Odéon-Théâtre de l'Europe // coproduction Théâtre de Liège
Avec le soutien du Cercle de l'Odéon

PHILOSTORY à l'issue de la représentation du mercredi
INTRODUCTIONS au spectacle tous les soirs de représentation (3/4 h avant le début du spectacle)
ANIMATIONS en classe sur rdv par l'équipe pédagogique du Théâtre de Liège

TARIFS & MODALITÉS D'ABONNEMENT

ABONNEMENT

Minimum 4 spectacles au choix

6 € par élève par spectacle en abonnement

AU TICKET

8 € par élève par spectacle au ticket

PAIEMENT

Merci de nous communiquer les coordonnées de facturation
sitôt la confirmation de la réservation effectuée.

Pour toute réservation scolaire : pedagogie@theatredeliege.be

Pour être informé de notre programmation théâtrale, nos conférences,
nos concerts, nos expositions, etc. : rdv sur notre site www.theatredeliege.be
et sur notre facebook https://www.facebook.com/theatredeliege/

SERVICE PÉDAGOGIQUE DU THÉÂTRE DE LIÈGE

Pour toute réservation scolaire : pedagogie@theatredeliege.be